

Conseil Economique et Social de la  
Région de Bruxelles – Capitale

Chambre des Classes moyennes

**LES PROFESSIONS LIBÉRALES ET INTELLECTUELLES  
DANS LA RÉGION BRUXELLES – CAPITALE**

## Tables des matières

<b>1</b>	<b>PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
1.1	Objectifs .....	3
1.2	Méthodologie générale .....	3
<b>2</b>	<b>APPROCHE QUANTITATIVE</b> .....	<b>4</b>
2.1	Considérations méthodologiques .....	4
2.2	Quelle est l'importance du secteur des professions libérales et intellectuelles (sources : ONSS & INASTI) ?	4
2.3	Comment a évolué le secteur des professions libérales et intellectuelles (sources : ONSS & INASTI) ?	6
2.4	Comment se comporte le seul Emploi indépendant (Source : INASTI) ?	7
2.5	Comment se comporte le seul Emploi salarié (Source : ONSS) ?	9
<b>3</b>	<b>APPROCHE QUALITATIVE</b> .....	<b>13</b>
3.1	Considérations méthodologiques .....	13
3.1.1	L'enquête téléphone .....	13
3.1.2	Les panels.....	13
3.2	Quelles sont les motivations de l'installation en Région Bruxelles – Capitale ?	14
3.3	Quelles sont les atouts de la Région de Bruxelles Capitale ?	16
3.4	Quelles sont les faiblesses de la Région de Bruxelles Capitale ?	19
3.5	Quelles perspectives économiques ?	22
3.6	Quelles attentes vis-à-vis de l'autorité régionale	27
3.7	Conclusions des panels.....	29
<b>4</b>	<b>CONCLUSIONS</b> .....	<b>30</b>
4.1	Conclusions relatives à l'analyse quantitative.....	30
4.2	Conclusions relatives à l'analyse qualitative.....	30
<b>5</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>31</b>
5.1	Les aides .....	31
5.2	La mobilité .....	31
5.3	L'implantation .....	32
5.4	L'animation économique.....	32
5.5	La gouvernance.....	33
<b>6</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>34</b>

# 1 PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE

---

## 1.1 OBJECTIFS

L'étude présentée ici poursuit des objectifs, définis dans le cahier des charges, à la fois quantitatifs et qualitatifs :

Objectifs quantitatifs:

- Préciser le poids du secteur des professions libérales et intellectuelles au sein du contexte régional.
- Confirmer une hypothèse de stagnation du secteur à l'échelle bruxelloise.

Objectifs qualitatifs:

- Emettre des hypothèses explicatives en regard de l'éventuelle désaffection du secteur vis-à-vis de la Région Bruxelles - Capitale.
- Formuler des recommandations à cet égard.

## 1.2 MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

La mission a été organisée en trois phases de travail, chacune correspondant à une approche méthodologie spécifique :

- Une phase quantitative, qui repose sur une analyse des statistiques d'emploi.
- Une première phase qualitative, basée sur une enquête par téléphone.
- Une seconde phase qualitative, organisée autour de deux panels.

Cette structure est également celle retenue pour le présent rapport. Afin d'en faciliter la lecture, nous l'avons présenté sous la forme de grandes questions.

## 2 APPROCHE QUANTITATIVE

### 2.1 CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Afin de mesurer l'importance d'une activité économique, avec une désagrégation fine à la fois sectorielle et spatiale, le meilleur indicateur statistique est l'emploi, les autres paramètres ne permettant pas une telle approche.

Les deux sources exploitées sont : l'**ONSS** (Office national de sécurité sociale), vis-à-vis des salariés et l'**INASTI** (Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants), vis-à-vis des indépendants. Chacune présente ses propres caractéristiques et limites, notamment en regard de :

- ❑ La période : les données ONSS sont disponibles jusqu'au 4<sup>ème</sup> trimestre 2006 (2007 pour l'INASTI) et permettent de remonter jusqu'en 1993. Par contre, obtenir des données antérieures à 2002 peut poser des problèmes à l'INASTI quant au format de fichier et au niveau de désagrégation.
- ❑ Les codes sectoriels : si l'ONSS utilise le code NACE-BEL<sup>1</sup> à 5 chiffres, l'INASTI ne dispose que de son propre code à 3 chiffres.
- ❑ Le niveau de désagrégation spatiale : l'unité territoriale la plus fine est la commune.

Bien évidemment, l'INASTI enregistre les personnes physiques au lieu de leur résidence, qui n'est pas forcément le lieu de prestation. Par contre, l'ONSS comptabilise les salariés au niveau de l'établissement où est effectuée la prestation.

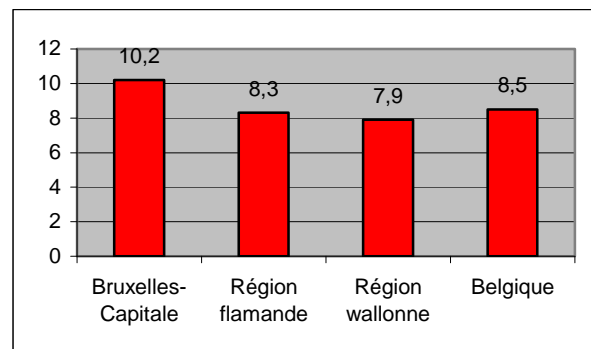
Pour rappel, aucune information individuelle n'est, bien entendu, disponible.

### 2.2 QUELLE EST L'IMPORTANCE DU SECTEUR DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET INTELLECTUELLES (SOURCES : ONSS & INASTI) ?

*Emploi total professions libérales et intellectuelles (2006)*

Bruxelles-Capitale	68.110
Région flamande	205.926
Région wallonne	89.806
Brabant flamand	45.020
Brabant wallon	15.182
Belgique	363.842

*Part relative des professions libérales et intellectuelles dans l'emploi total (2006)*



<sup>1</sup> Nomenclature générale des Activités économiques dans les Communautés Européennes. Le code NACE est constitué de 5 chiffres. Les quatre premiers chiffres sont déterminés par l'Union européenne. Avec le cinquième chiffre, les états-membres ont une marge de manoeuvre pour spécifier eux-mêmes la classification des activités. La variante belge est désignée "NACE-BEL".

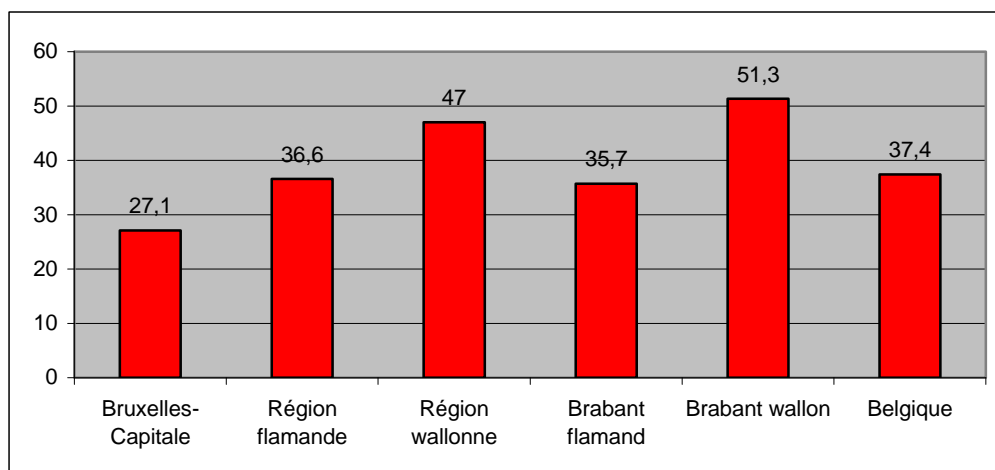
Avec 68.110 unités, l'emploi des professions libérales et intellectuelles de la Région Bruxelles – Capitale représente 18,7 % du secteur à l'échelon national, sachant que l'emploi bruxellois, dans son ensemble, totalise 16,7 % du volume national, le secteur étudié constitue, dès lors, **une spécialisation de la structure économique bruxelloise**.

**Emploi total professions libérales et intellectuelles (2006) – Part relative par secteur**

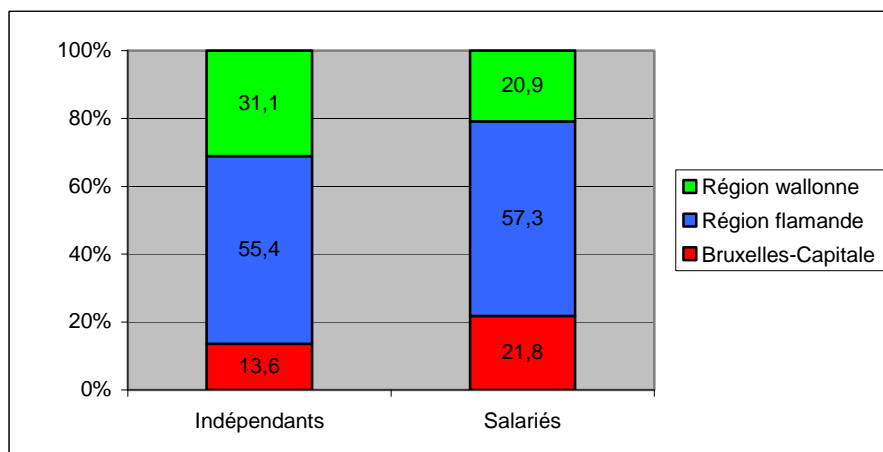
	Médical	Pharmacie	Vétérinaire	Justice	Bâtiment	Autre	Administrateur	Total
Bruxelles-Capitale	14,3	3,0	0,3	10,8	14,0	55,5	2,1	100
Région flamande	24,4	3,7	1,3	7,7	14,3	45,2	3,5	100
Région wallonne	31,3	6,4	2,0	10,1	12,8	33,8	3,6	100
Brabant flamand	19,2	2,8	0,8	6,9	12,2	54,8	3,5	100
Brabant wallon	24,1	4,6	1,1	8,5	16,0	41,1	4,7	100
Belgique	24,2	4,2	1,3	8,9	13,9	44,3	3,2	100

Avec 55,5 %, le secteur « autre », qui sera précisé ultérieurement et qui inclut, notamment, tous les domaines de la consultation et de l'accompagnement des entreprises, est largement dominant. Il est même assez nettement surreprésenté par rapport à la référence nationale. Viennent ensuite le médical, par contre lui, clairement sous-représenté, le bâtiment et la justice, cette dernière étant légèrement plus présente à Bruxelles qu'ailleurs.

**Part relatives des indépendants (2006)**



**Part relative des indépendants et des salariés dans l'emploi total des professions libérales et intellectuelles (2006)**



Avec 27,1 %, la part relative de l'emploi indépendant dans le total du secteur est faible, nettement en deçà des valeurs de référence, à vis-à-vis du Brabant wallon qui dépasse 50 %. Ce constat est confirmé lorsqu'on compare la part relative des deux statuts au plan national. On peut donc considérer que, au sein du secteur des professions libérales et intellectuelles bruxelloises, il existe **réel déficit des indépendants**. Au vu des chiffres des deux provinces du Brabant, on peut faire l'hypothèse qu'il existe un nombre significatif de prestataires installés en-dehors de Bruxelles mais qui exercent au sein de la Capitale.

#### Nombre d'activités libérales et intellectuelles (2006)

	Valeur absolue	En %
Bruxelles-Capitale	25.490	12,4
Région flamande	98.026	47,7
Région wallonne	53.071	25,8
Brabant flamand	19.599	9,5
Brabant wallon	9.362	4,6
Belgique	205.548	100,0

#### Nombre d'activités professions libérales et intellectuelles (2006) – Part relative par secteur

	Médical	Pharmacie	Vétérinaire	Justice	Bâtiment	Autre	Administrateur	Total
Bruxelles-Capitale	23,7	3,2	0,7	15,5	19,1	32,2	5,7	100
Région flamande	34,7	4,3	2,2	11,2	15,5	24,8	7,3	100
Région wallonne	39,6	4,9	3,0	10,4	13,7	22,2	6,1	100
Brabant flamand	33,1	3,9	1,7	11,5	13,3	28,3	8,1	100
Brabant wallon	31,7	2,9	1,8	9,5	14,7	31,9	7,6	100

Le nombre d'activités correspond à la somme des indépendants et des établissements. Il s'agit du nombre d'« entreprises » du secteur. Les 25.490 unités correspondent à 12,4 % du total national, soit une part nettement inférieure à celle de l'emploi. A nouveau, nous pouvons conclure à un **déficit d'activités** en région bruxelloise qui résulte, non seulement, de la faiblesse des indépendants, mais également de la présence de quelques grandes entreprises, notamment dans le secteur de la consultance, qui « dopent » l'emploi salarié.

En effet, on note que la part relative du secteur « autre » a largement diminué et la surreprésentation de la Région Bruxelles – Capitale est nettement moins affirmée. Ensuite, vient le secteur médical qui affiche toujours un net déficit relatif. C'est le contraire qui s'observe pour le bâtiment et la justice.

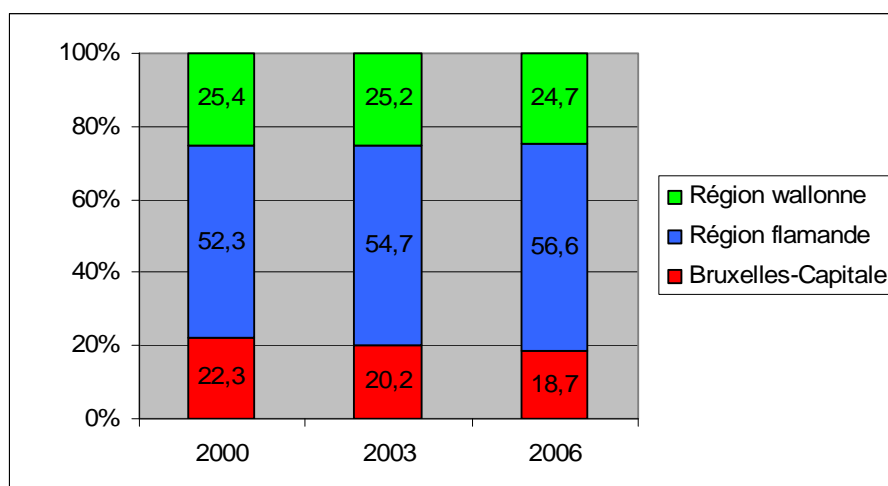
### 2.3 COMMENT A ÉVOLUÉ LE SECTEUR DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET INTELLECTUELLES (SOURCES : ONSS & INASTI) ?

#### Evolution de l'emploi total du secteur des professions libérales et intellectuelles en % (2000 - 2006)

	Médical	Pharmacie	Vétérinaire	Justice	Bâtiment	Autre	Administrateur	Total
Bruxelles-Capitale	4,2	13,4	-29,9	12,9	-7,8	9,1	522,4	7,9
Région flamande	11,1	4,1	20,3	21,0	12,0	75,2	702,1	39,1
Région wallonne	5,8	-11,4	15,4	17,6	25,4	55,3	288,4	24,9
Brabant flamand	13,0	6,0	29,1	23,2	15,3	68,8	506,5	44,3
Brabant wallon	9,9	24,2	21,7	26,7	29,1	61,0	347,2	38,6
Belgique	8,6	-1,3	15,2	18,1	10,2	50,3	505,0	28,5

Si le secteur des professions libérales et intellectuelle enregistre, sur la période 2000 – 2006, une croissance non négligeable de l'emploi de 4.961 unités, celle-ci est cependant nettement inférieure à celle observée à l'échelle nationale (3 fois plus importante en valeur relative) et, à fortiori, que celle enregistrée par les deux provinces du Brabant (5 fois plus importante). Ce constat témoigne d'un **déficit de croissance majeur du secteur à Bruxelles**. Ainsi la part relative de la capitale est passée de 22,3% à 18,7 % sur la même période.

**Evolution de la part relative des régions dans le total de l'emploi des professions libérales et intellectuelles (2000 - 2006)**



Un secteur a connu une véritable explosion, tant à Bruxelles qu'au niveau national : celui des administrateurs. Cela correspond à l'évolution de l'organisation juridique de l'entreprise. De plus en plus de prestataires délaissent le statut de personne physique afin de créer une société en endossant le statut d'administrateur indépendant.

Le plus grand déficit de croissance se situe au niveau du secteur « autre » (déjà évoqué), pourtant particulièrement porteur de créations d'activités nouvelles. Le seul secteur où le taux de croissance bruxellois est supérieur au national est celui de la pharmacie.

**Evolution du nombre total d'activités du secteur des professions libérales et intellectuelles en % (2000 - 2006)**

	Médical	Pharmacie	Vétérinaire	Justice	Bâtiment	Autre	Administrateur	Total
Bruxelles-Capitale	-2,0	0,5	9,5	11,8	3,1	4,1	522,4	3,1
Région flamande	7,9	-0,5	30,6	16,1	8,0	23,7	702,1	11,7
Région wallonne	4,6	-5,6	20,9	13,1	12,4	17,1	288,4	8,6
Brabant flamand	9,2	1,7	34,3	20,2	10,3	17,9	506,5	12,6
Brabant wallon	10,7	6,3	25,8	23,7	10,9	20,9	347,2	14,8
Belgique	6,2	-1,6	26,1	15,3	8,5	18,0	623,1	9,9

L'évolution des activités confirme le constat émis pour celle de l'emploi.

## 2.4 COMMENT SE COMPORTE LE SEUL EMPLOI INDÉPENDANT (SOURCE : INASTI) ?

**Emploi indépendant professions libérales et intellectuelles (2006)**

	2006	Evo 2000 - 2006
Bruxelles-Capitale	18.454	11,6
Région flamande	75.332	22,4
Région wallonne	42.242	14,3
Brabant flamand	16.066	21,5
Brabant wallon	7.792	21,5
Belgique	136.028	18,2

Avec 18.454 unités, l'emploi indépendant des professions libérales et intellectuelles bruxelloises représente 14 % du total national. Bien qu'en augmentation significative, c'est à nouveau le **déficit de croissance** qui interpelle, quoique moins marqué que précédemment.

**Emploi indépendant professions libérales et intellectuelles en part relative par secteur (2006)**

	Médical	Pharmacie	Vétérinaire	Autre	Justice	Bâtiment	Administrateur	Total
Bruxelles-Capitale	28,6	1,9	0,9	28,6	17,4	14,8	7,8	100
Région flamande	40,0	3,0	2,7	19,4	11,9	13,6	9,5	100
Région wallonne	45,2	2,9	3,6	18,4	9,7	12,5	7,6	100
Brabant flamand	37,0	2,8	1,9	23,6	12,4	12,3	9,9	100
Brabant wallon	35,5	1,7	2,1	28,6	9,8	13,3	9,1	100
Belgique	40,1	2,8	2,7	20,3	12,0	13,4	8,7	100

Par secteur, c'est à nouveau la catégorie « autre » qui est la plus importante et surreprésentée. C'est également la catégorie qui témoigne du plus fort déficit de croissance. Le médical affiche la même part relative mais est sous-représenté. L'autre domaine où il y a une spécialisation de la structure est la justice.

**Evolution de l'emploi indépendant des professions libérales et intellectuelles 2000 – 2006 (en %)**

	Medical	Pharmacie	Vétérinaire	Autre	Justice	Bâtiment	Administrateur	Total
Bruxelles-Capitale	-2,4	-6,4	14,4	3,1	17,6	8,0	522,4	11,6
Région flamande	8,8	-6,6	31,4	21,8	18,8	7,7	702,1	22,4
Région wallonne	4,5	-11,3	20,2	11,9	17,1	12,1	288,4	14,3
Brabant flamand	9,5	-1,5	32,6	13,0	22,3	7,4	506,5	21,5
Brabant wallon	10,7	-2,2	27,8	14,9	27,7	7,7	347,2	21,5
Belgique	6,1	-8,1	25,8	15,0	18,2	9,0	505,0	18,2

**Part relative des professions libérales et intellectuelles dans le total de l'emploi indépendant**

	2000	2003	2006
Bruxelles-Capitale	31,6	31,6	31,4
Région flamande	17,0	17,4	18,8
Région wallonne	21,7	22,1	23,7
Belgique	19,7	20,0	21,3

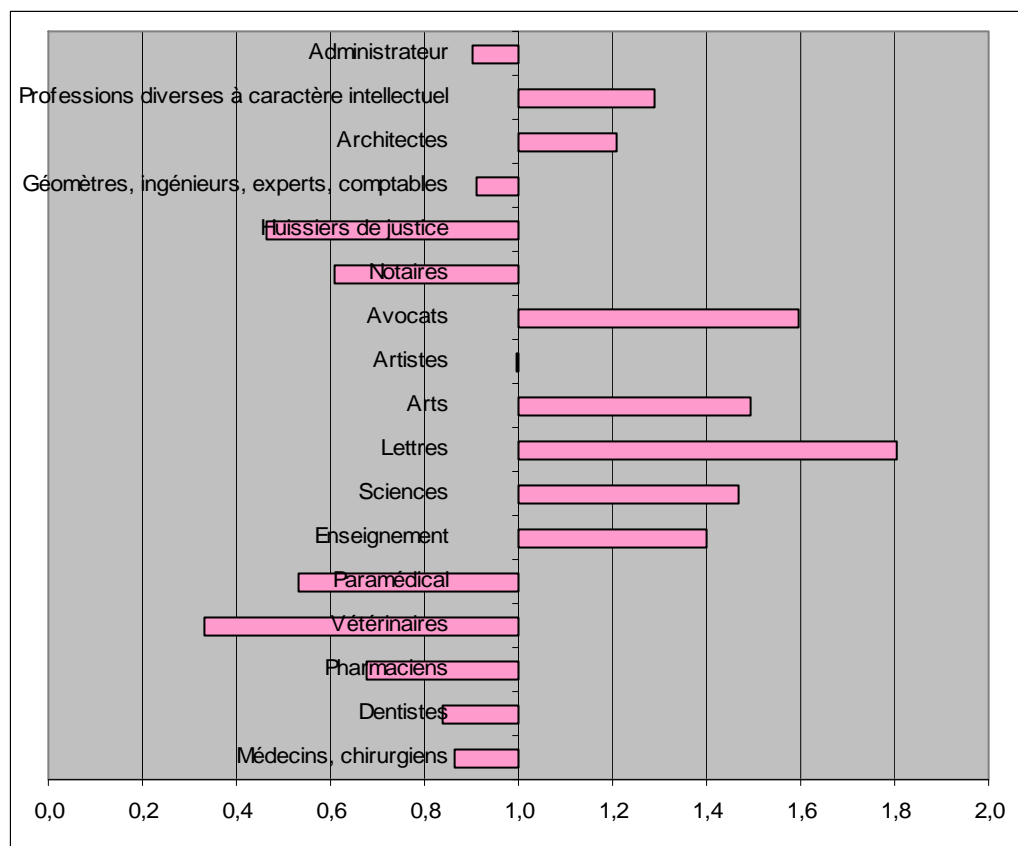
La part du secteur des professions libérales et intellectuelles dans le total de l'emploi indépendant est de 31 % pour la Région bruxelloise, soit une valeur nettement supérieure à la moyenne, le secteur constituant ainsi une spécialisation au sein de la structure économique régionale, comme déjà souligné.

**Emploi indépendant du secteur professions libérales et intellectuelles par professions (2006)**

	2006	Evo 2000 - 2006
Avocats	3.040	19,2
Médecins, chirurgiens	2.764	-1,0
Professions diverses à caractère intellectuel	2.464	5,2
Architectes	1.958	17,5
Paramédical	1.733	-5,1
Administrateur	1.444	522,4
Arts	918	-15,7
Lettres	875	-3,0
Enseignement	847	28,5
Géomètres, ingénieurs, experts, comptables	782	-10,0
Dentistes	772	-0,9
Pharmaciens	352	-6,4
Vétérinaires	167	14,4
Notaires	125	-4,6
Sciences	107	-11,6
Artistes	62	-
Huissiers de justice	44	-4,3
Total	18.454	11,6

Ce sont les avocats, suivis des médecins, qui sont les professions les plus nombreuses. Elles totalisent 31 % de l'ensemble.

**Emploi indépendant du secteur des professions libérales et intellectuelles : indice de spécialisation par profession (2006)**



L'indice de spécialisation indique si la part relative de la profession considérée est supérieure par rapport à la part dans la structure nationale, la valeur 1 étant neutre. Outre les avocats, c'est surtout dans les « professions du savoir » que la Région bruxelloise est spécialisée.

## 2.5 COMMENT SE COMPORTE LE SEUL EMPLOI SALARIÉ (SOURCE : ONSS) ?

**Emploi salarié professions libérales et intellectuelles s (2006)**

	Emploi 2006	Etablissements 2006	Taille moyenne établissements	Evo emploi 2000 - 2006	Evo établissement 2000 - 2006
Bruxelles-Capitale	49.656	7.036	7,1	6,5	0,9
Région flamande	130.594	22.694	5,8	51,0	13,8
Région wallonne	47.564	10.829	4,4	36,2	13,6
Brabant flamand	28.954	3.533	8,2	61,0	20,0
Brabant wallon	7.390	1.570	4,7	62,7	26,5
Belgique	227.814	40.559	5,6	35,6	11,3

Avec 49.656 unités, l'emploi salarié des professions libérales et intellectuelles bruxelloises représente 22 % du total national. On peut effectivement considérer ce domaine comme **une véritable spécialisation** de la structure économique. L'autre caractéristique majeure rappelée ici est évidemment la stagnation de l'emploi dont la croissance est 6 fois inférieure à la tendance nationale et pratiquement 10 fois moindre que celle observée au sein des deux provinces du brabant. Cela constitue **un déficit de croissance majeur** qui se marque encore davantage au niveau des établissements.

**Emploi salarié professions libérales et intellectuelles en part relative par secteur (2006)**

	Assurance	Autre	Bâtiment	Conseil entreprise	Gestion	Informatique	Justice	Médical	Pharmacie	Vétérinaire	Total
Bruxelles-Capitale	4,2	0,0	13,7	30,3	10,0	21,0	8,4	9,0	3,4	0,0	100
Région flamande	5,5	0,1	14,7	26,7	8,9	19,0	5,3	15,4	4,0	0,4	100
Région wallonne	6,5	0,0	13,1	23,2	8,7	8,9	10,5	19,0	9,5	0,7	100
Brabant flamand	3,0	0,0	12,1	27,8	8,7	32,5	3,8	9,3	2,7	0,1	100
Brabant wallon	4,1	0,0	18,8	23,6	9,6	17,1	7,1	12,1	7,6	0,1	100
Belgique	5,4	0,0	14,1	26,7	9,1	17,3	7,1	14,7	5,0	0,4	100

Parmi les grands secteurs, ce sont **le conseil pour entreprise et l'informatique** qui dominent nettement. Avec la gestion, ces trois catégories, davantage présentes à Bruxelles, constituent l'essentiel de la rubrique « autre » évoquée précédemment (point 2.2). Toutefois, tant la conseil pour entreprise que la gestion, ainsi que le bâtiment, autre domaine très présent, sont en recul significatif. Ainsi, la croissance globale est essentiellement due au secteur de l'informatique en très fort développement, même si on reste bien en deçà de la tendance nationale.

**Evolution de l'emploi salarié des professions libérales et intellectuelles 2000 – 2006 (en %)**

	Assurance	Autre	Bâtiment	Conseil entreprise	Gestion	Informatique	Justice	Médical	Pharmacie	Vétérinaire	Total
Bruxelles-Capitale	-4,2	-64,8	-13,0	-10,0	-9,3	104,1	9,5	13,2	18,7	-91,4	6,5
Région flamande	17,5	-1,3	14,5	118,4	20,8	163,5	23,9	14,7	9,4	-8,4	51,0
Région wallonne	17,5	-73,7	39,6	95,9	54,6	170,5	17,9	8,9	-11,5	-2,7	36,2
Brabant flamand	28,4	0,0	20,4	72,9	28,6	138,2	24,9	21,6	10,9	0,0	61,0
Brabant wallon	44,2	200,0	51,5	92,8	115,2	153,4	25,1	7,6	32,8	-41,7	62,7
Belgique	13,2	-38,3	10,9	59,1	16,6	145,4	18,1	12,8	1,2	-14,9	35,6

**Part relative des professions libérales et intellectuelles dans le total de l'emploi salarié**

	2000	2003	2006
Bruxelles-Capitale	7,9	7,6	8,1
Région flamande	4,5	5,3	6,3
Région wallonne	4,0	4,4	4,9
Belgique	4,9	5,5	6,2

La part du secteur des professions libérales et intellectuelles dans le total de l'emploi salarié est de 8 % pour la Région bruxelloise, soit une valeur bien supérieure à la moyenne, confirmant ainsi la spécialisation.

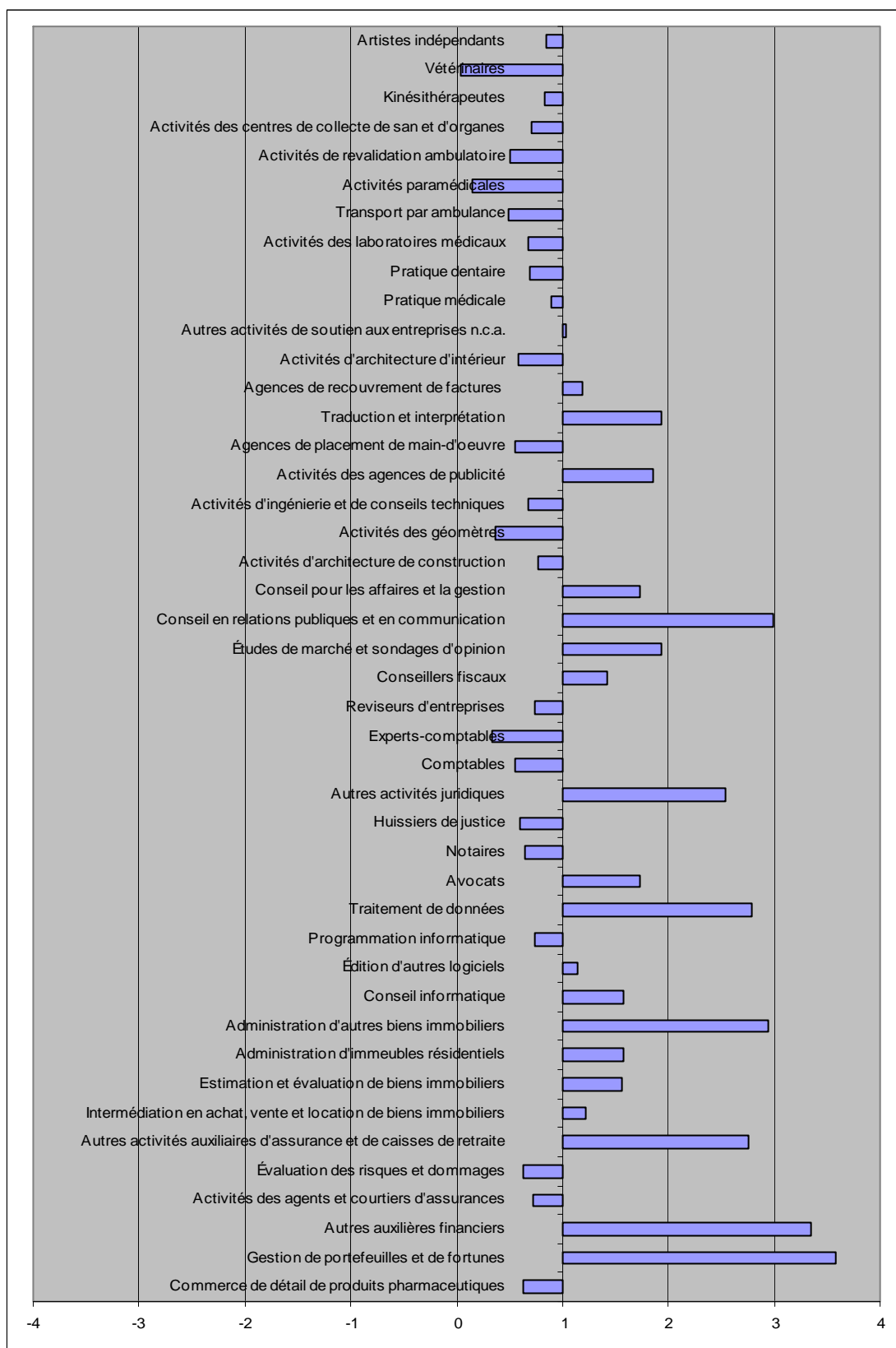
**Emploi salarié du secteur professions libérales et intellectuelles par professions (2006)**

	Emplois 2006	Evo 2000 - 2006
Conseil informatique	5.454	33,7
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	4.789	-3,6
Agences de placement de main-d'oeuvre	3.664	47,4
Programmation informatique	3.329	-
Pratique médicale	3.030	23,5
Activités d'ingénierie et de conseils techniques, sauf activités des géomètres	2.663	-35,0
Avocats	2.537	9,0
Activités des agences de publicité	2.505	-43,1
Autres auxiliaires financiers	2.088	10,3
Administration d'immeubles résidentiels	2.030	-12,4
Activités des agents et courtiers d'assurances	1.785	-8,8
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	1.670	18,7
Traitement de données, hébergement et activités connexes	1.596	56,3
Études de marché et sondages d'opinion	1.580	-34,5
Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	1.361	-5,8
Intermédiation en achat, vente et location de biens immobiliers pour compte de tiers	1.104	76,6
Notaires	934	24,2
Gestion de portefeuilles et de fortunes	884	60,4
Conseil en relations publiques et en communication	803	42,4

Comptables	717	-35,4
Activités des laboratoires médicaux	508	13,1
Administration d'autres biens immobiliers	504	35,8
Autres activités juridiques	446	-2,8
Conseillers fiscaux	445	-44,9
Experts-comptables	440	-15,5
Activités d'architecture de construction	403	11,3
Reviseurs d'entreprises	398	-33,2
Activités paramédicales	334	2,8
Pratique dentaire	301	29,7
Huissiers de justice	247	-6,1
Traduction et interprétation	219	19,7
Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite	181	88,5
Activités des centres de collecte de sang, des banques de sang et d'organes	152	-55,7
Agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle	112	-44,0
Transport par ambulance	109	5,8
Évaluation des risques et dommages	108	-3,6
Activités des géomètres	58	11,5
Activités d'architecture d'intérieur	37	-22,9
Édition d'autres logiciels	29	-
Estimation et évaluation de biens immobiliers pour compte de tiers	28	64,7
Activités de revalidation ambulatoire	25	400,0
Kinésithérapeutes	21	-55,3
Artistes indépendants	19	-64,8
Vétérinaires	9	-91,4
Total	49.656	6,5

Parmi les professions, ce sont le conseil en informatique et le conseil pour les affaires qui sont nettement dominants. A eux deux, ils totalisent plus de 20 % de l'emploi salarié du secteur des professions libérales et intellectuelles. Parmi les secteurs les plus présents, on note une forte croissance pour : le conseil en informatique, le placement de main d'œuvre (agences d'intérim) et le traitement de données.

### Emploi salarié du secteur des professions libérales et intellectuelles : indice de spécialisation par profession (2006)



Le graphique des indices de spécialisation met en évidence les professions surreprésentées à Bruxelles comme : la gestion de portefeuilles, les auxiliaires financiers, la communication, ...

## 3 APPROCHE QUALITATIVE

### 3.1 CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

#### 3.1.1 L'ENQUÊTE TÉLÉPHONE

Notre volonté, à travers l'enquête téléphonique, fut d'obtenir une vision aussi large que possible de la situation du secteur des professions libérales et intellectuelles afin de mieux appréhender les raisons de la désaffection vis-à-vis de la Région bruxelloise. C'est évidemment dans cette perspective que fut rédigé le guide d'entretien (dont un exemplaire est repris en annexe) qui présente effectivement une grande diversité de questions. Ainsi, chaque interview a duré entre 30 et 40 minutes.

L'objectif fixé était d'obtenir 100 enquêtes complètes en respectant la structure d'échantillon reprise ci-après, établie au départ de l'analyse quantitative.

Secteur	Profession	Nombre
Médical	Médecin	7
	Kiné	3
	Paramédical	4
Pharmacien	Pharmacien	3
Vétérinaire	Vétérinaire	1
Justice	Avocat	9
	Notaire	1
	Huissier	1
Bâtiment	Architectes	10
	Géomètre	3
	Ingénierie du bâtiment	1
Autre	Assurance	7
	Informatique	6
	Etude de marché	7
	Communication	7
	Comptables	8
	Immobiliers	5
	Réviseurs	7
	Autres prestataires	10
	Total	

L'enquête a été réalisée par Martine Constant & Partners, bureau spécialisé en télémarketing. Plus de 800 appels furent nécessaires afin d'obtenir les 100 questionnaires annoncés.

#### 3.1.2 LES PANELS

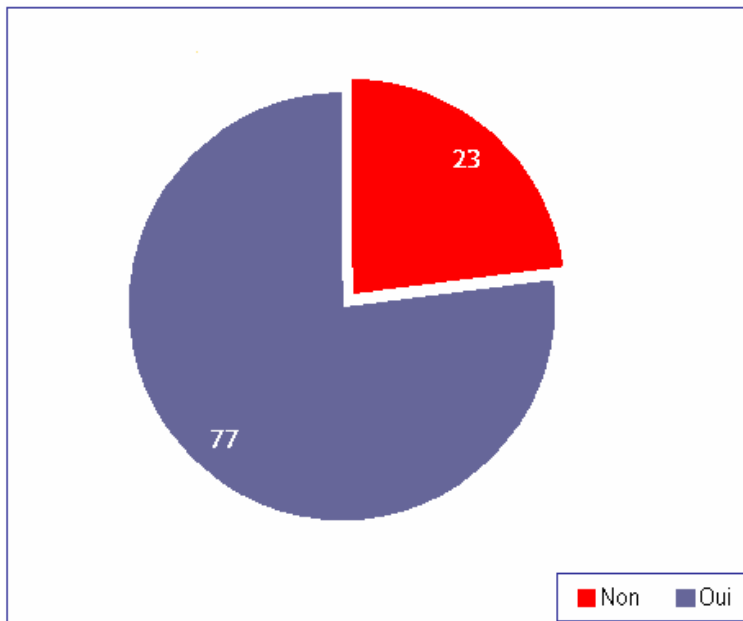
Deux panels furent également organisés. Les objectifs étaient, primo, de confirmer et d'enrichir les résultats de l'enquête par téléphone et, secundo, de dégager des attentes précises afin de formuler des recommandations.

Le premier panel fut constitué de titulaires de professions libérales ayant répondu à l'enquête téléphonique. Pour le second, ce sont les représentants des organisations sectorielles qui furent sollicités.

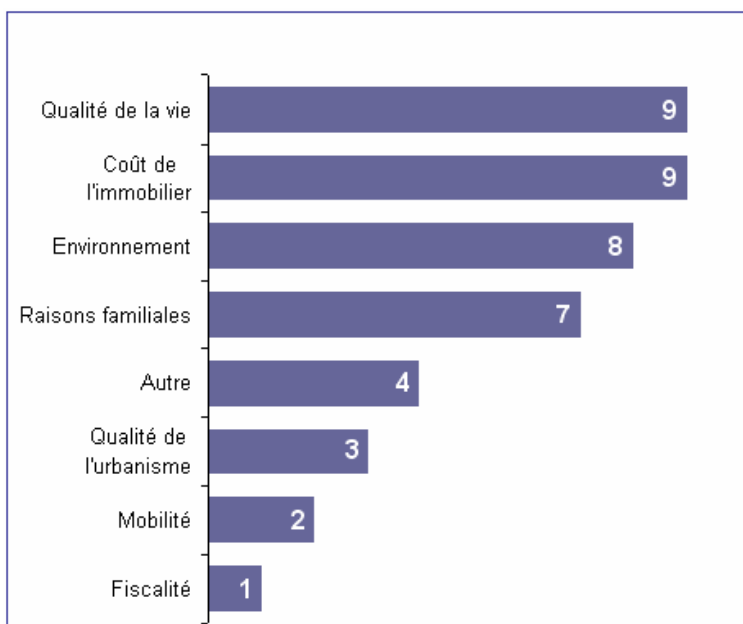
Afin de proposer une vision synthétique des résultats, nous avons fondus les deux démarches en une seule présentation. Les graphiques reprennent les réponses à l'enquête téléphonique et nous y avons ajouté les principaux enseignements des panels.

### 3.2 QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DE L'INSTALLATION EN RÉGION BRUXELLES – CAPITALE ?

*Résidez-vous en Région de Bruxelles Capitale ?*



*Dans la négative, pourquoi ?*



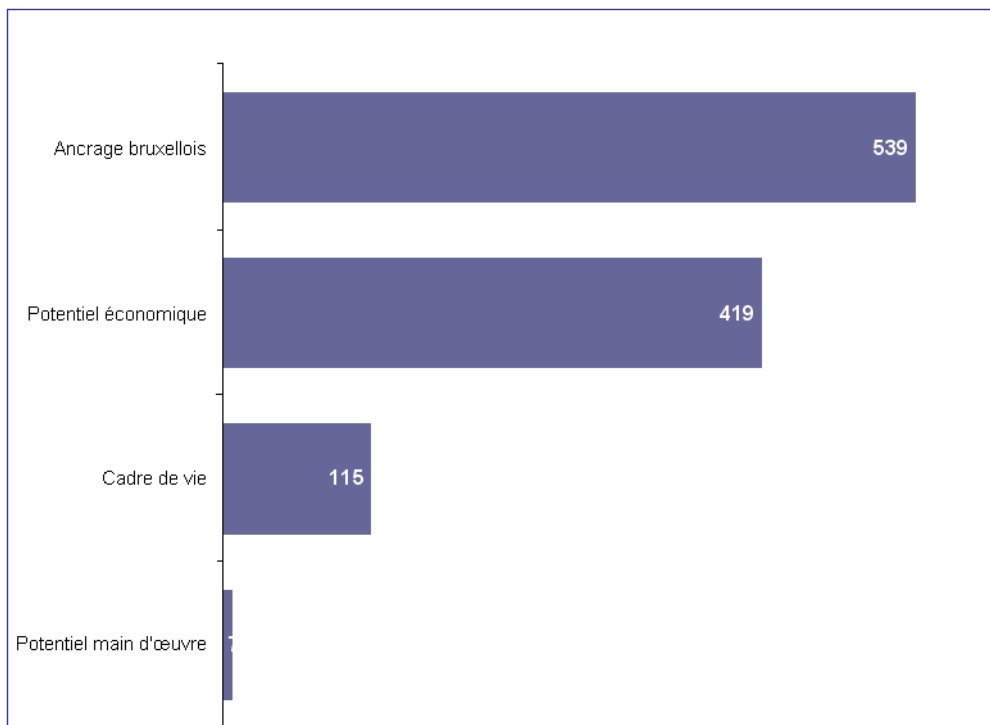
### Quelles sont les raisons qui ont motivé votre installation à Bruxelles (vision détaillée) ?

Le classement est établi en nombre de points sachant que 3 critères ont été demandés avec une pondération décroissante de 3 à 1.



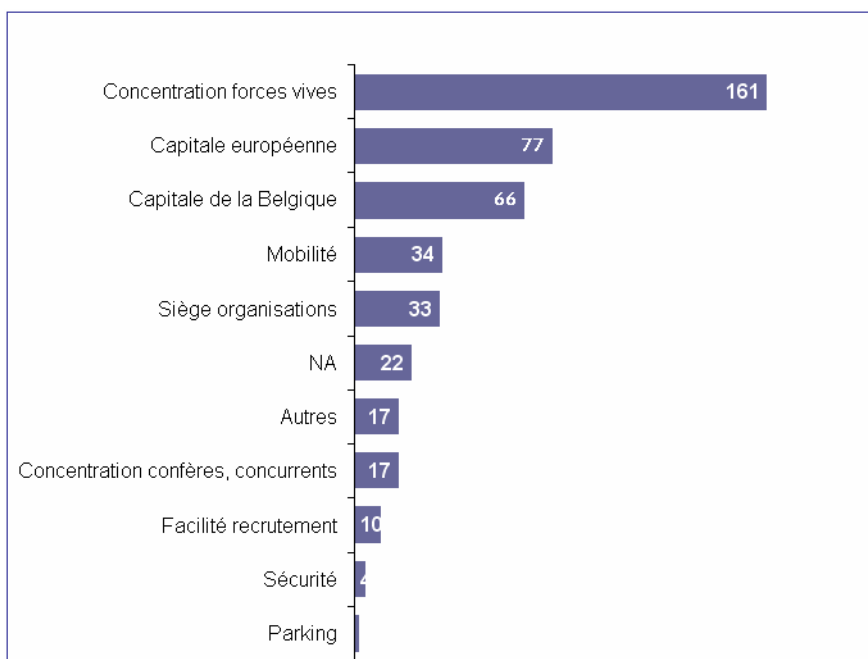
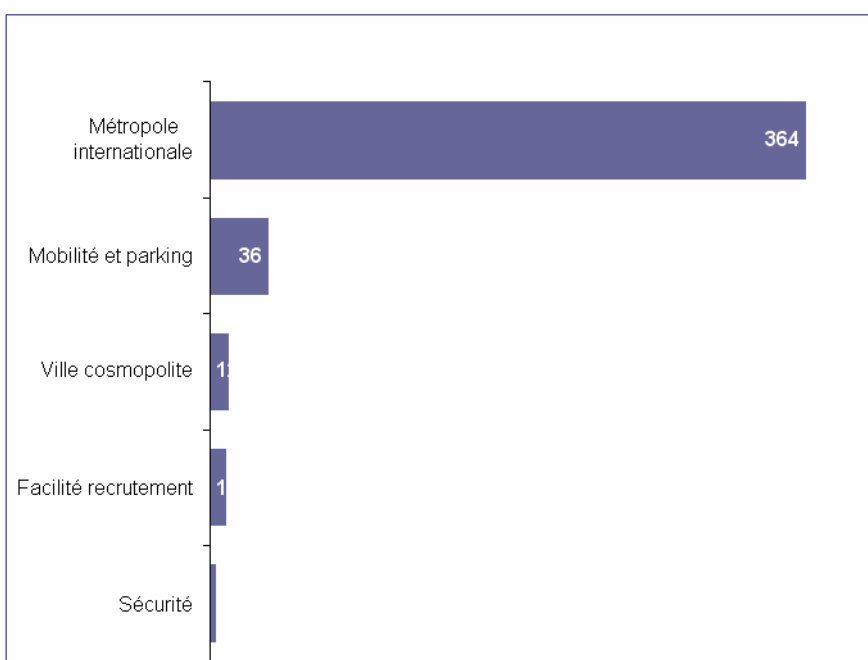
### Quelles sont les raisons qui ont motivé votre installation à Bruxelles (vision agrégée) ?

Pour la version agrégée, nous avons regroupé les différentes propositions en grandes catégories



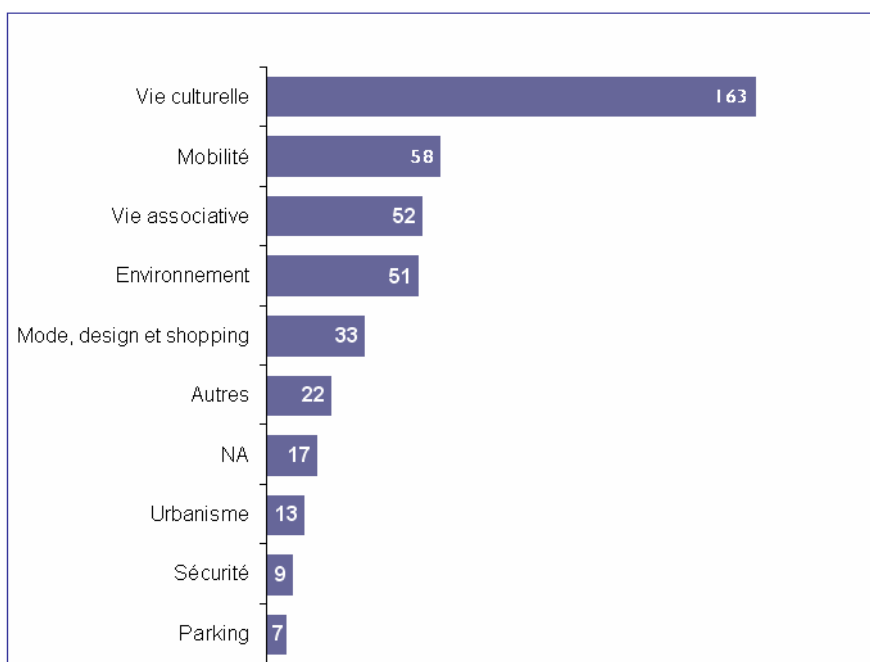
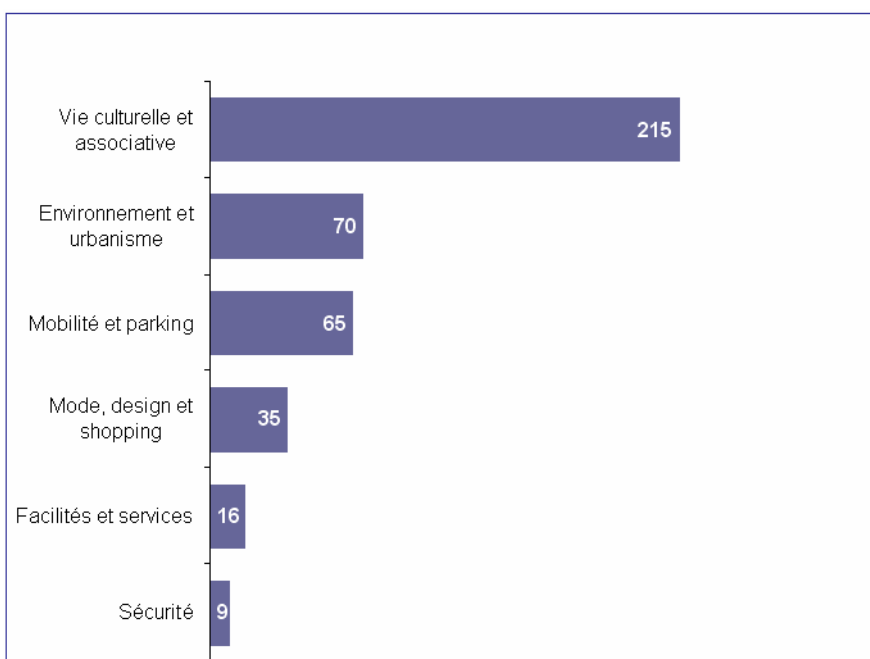
**Commentaires des panels :**

- ❑ Etonnement de l'importance de « l'ancrage bruxellois » dans la décision de s'installer à Bruxelles.
- ❑ L'attractivité de la Région Bruxelles - Capitale semble résider plus dans une démarche qualifiée de « sociale primaire » que dans une démarche économique réfléchie, ce qui semble un paradoxe pour des professions libérales intellectuelles.

**3.3 QUELLES SONT LES ATOUTS DE LA RÉGION DE BRUXELLES - CAPITALE ?*****En tant que lieu de travail (vision détaillée)******En tant que lieu de travail (vision agrégée)***

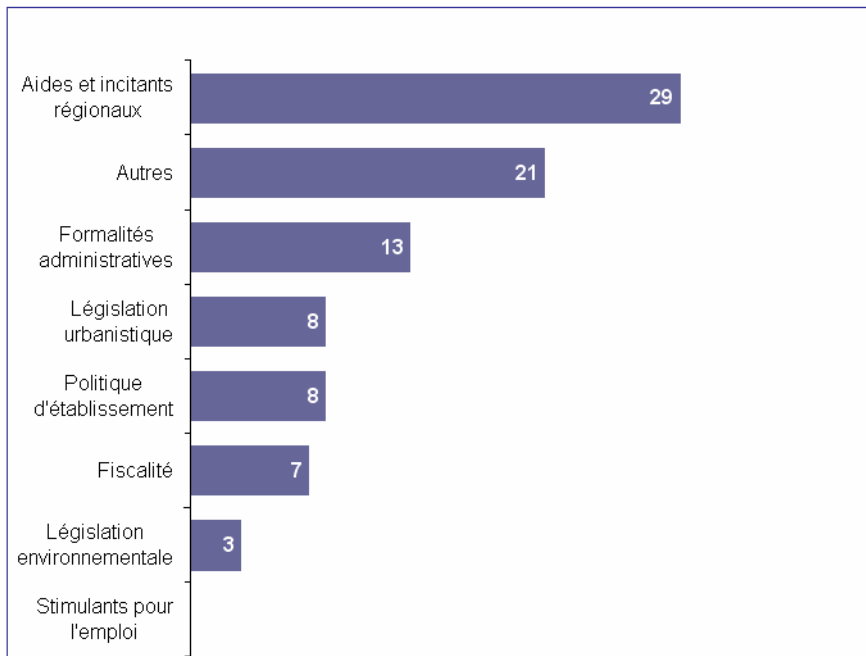
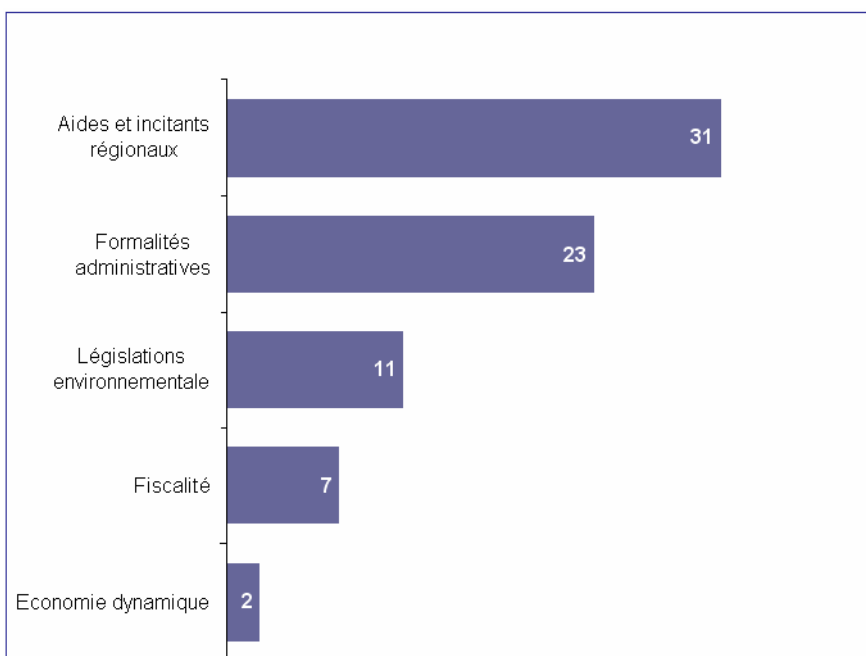
**Commentaires des panels :**

- ❑ Pour la plupart des professions libérales et intellectuelles, la facilité de recrutement des collaborateurs est aussi un atout important.
- ❑ Le niveau des rémunérations (15 à 25 % plus élevé que dans les autres régions) est également très attractif. En revanche, les charges sont plus élevées.

**En tant que lieu d'habitation (vision détaillée)****En tant que lieu d'habitation (vision agrégée)**

**Commentaires des panels :**

- ❑ Les panels mettent également en avant les atouts de la proximité.

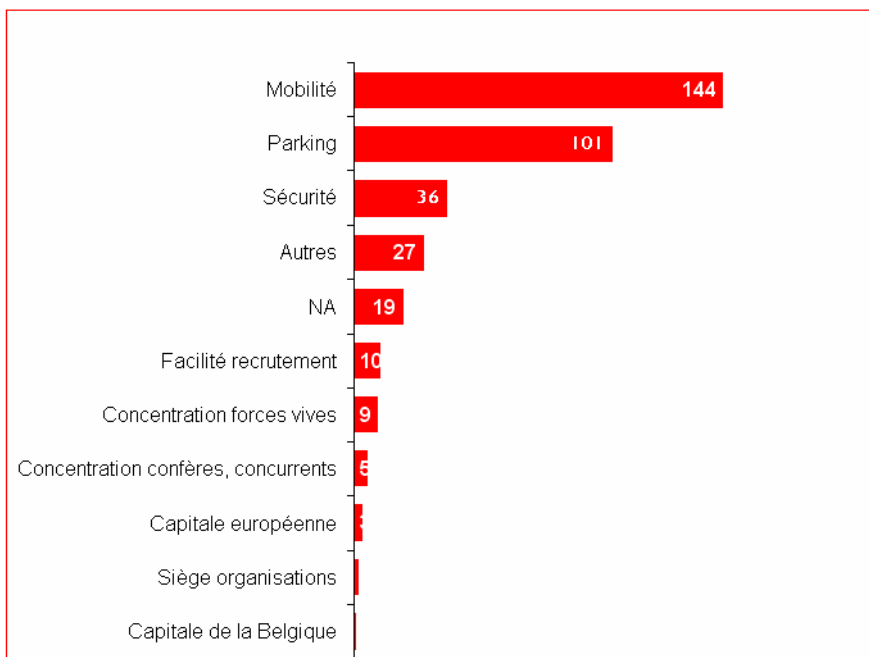
**En tant qu'autorité (vision détaillée)****En tant qu'autorité (vision agrégée)****Commentaires des panels :**

- ❑ Compte tenu de la faible réponse des enquêtes, il faut nuancer ce qui est plutôt des « atouts par défaut ».

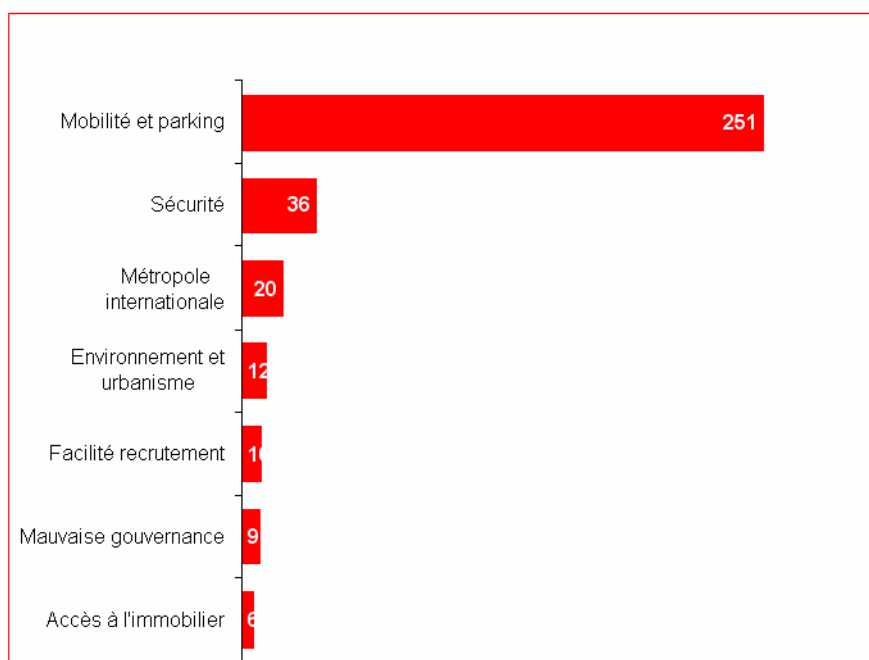
- ❑ Les professions libérales et intellectuelles sont exclues de la plupart des aides et incitants.
- ❑ Les panels sont particulièrement sensibles à cet argument discriminant.
- ❑ Il est proposé de s'inspirer de la politique menée, notamment, à la Région Wallonne au bénéfice des entreprises novatrices qui peuvent faire appel moyennant subsides aux professions libérales : avocat, notaire, expert comptable...

### 3.4 QUELLES SONT LES FAIBLESSES DE LA RÉGION DE BRUXELLES - CAPITALE ?

#### *En tant que lieu de travail (vision détaillée)*

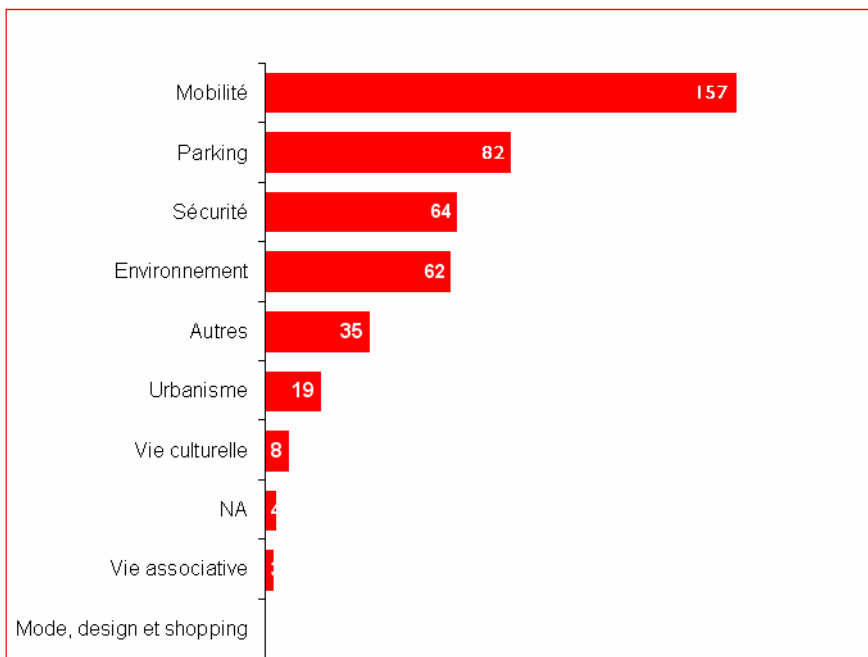
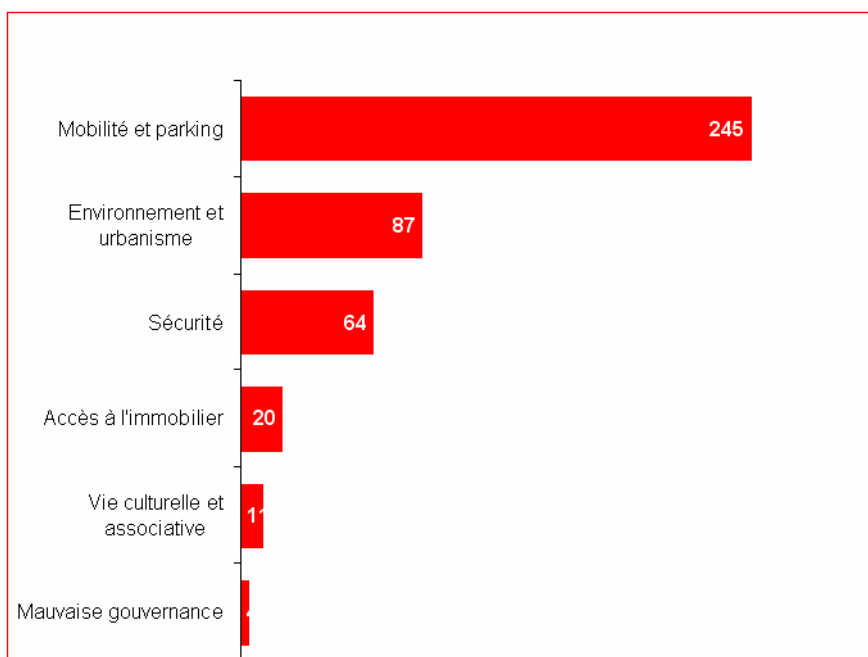


#### *En tant que lieu de travail (vision agrégée)*



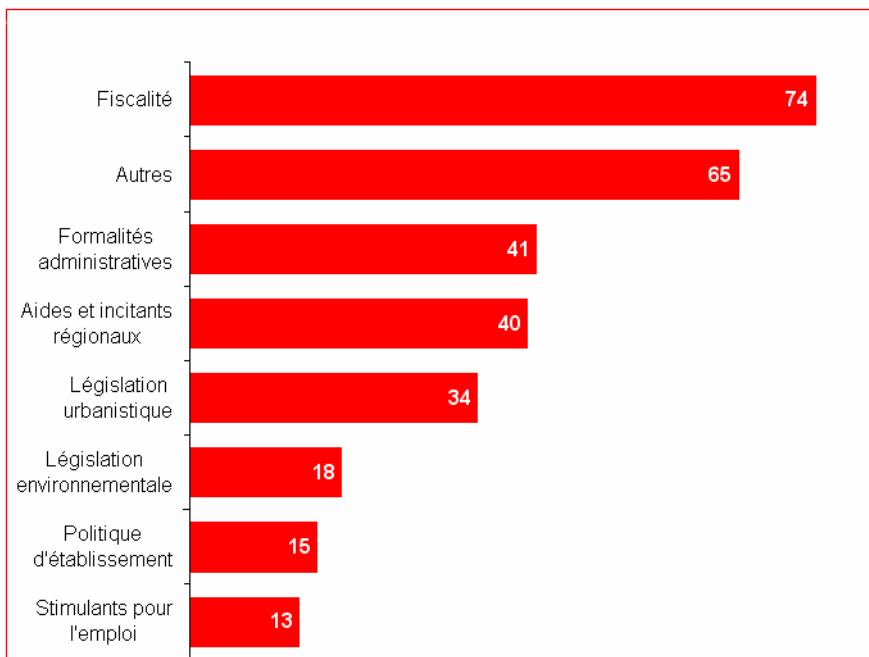
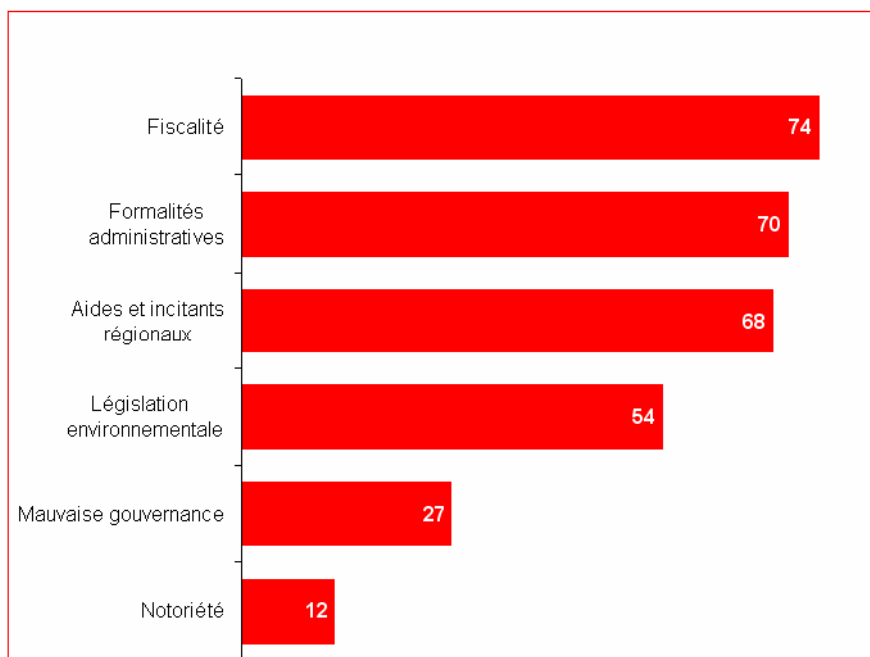
**Commentaires des panels :**

- ❑ Le parking est un thème récurrent (dénonciation des agissements de City Parking qui s'apparentent à des abus de pouvoir).
- ❑ Le bilinguisme devient contrainte aberrante. On privilégie parfois la connaissance des langues à la compétence professionnelle.

**En tant que lieu d'habitation (vision détaillée)****En tant que lieu d'habitation (vision agrégée)**

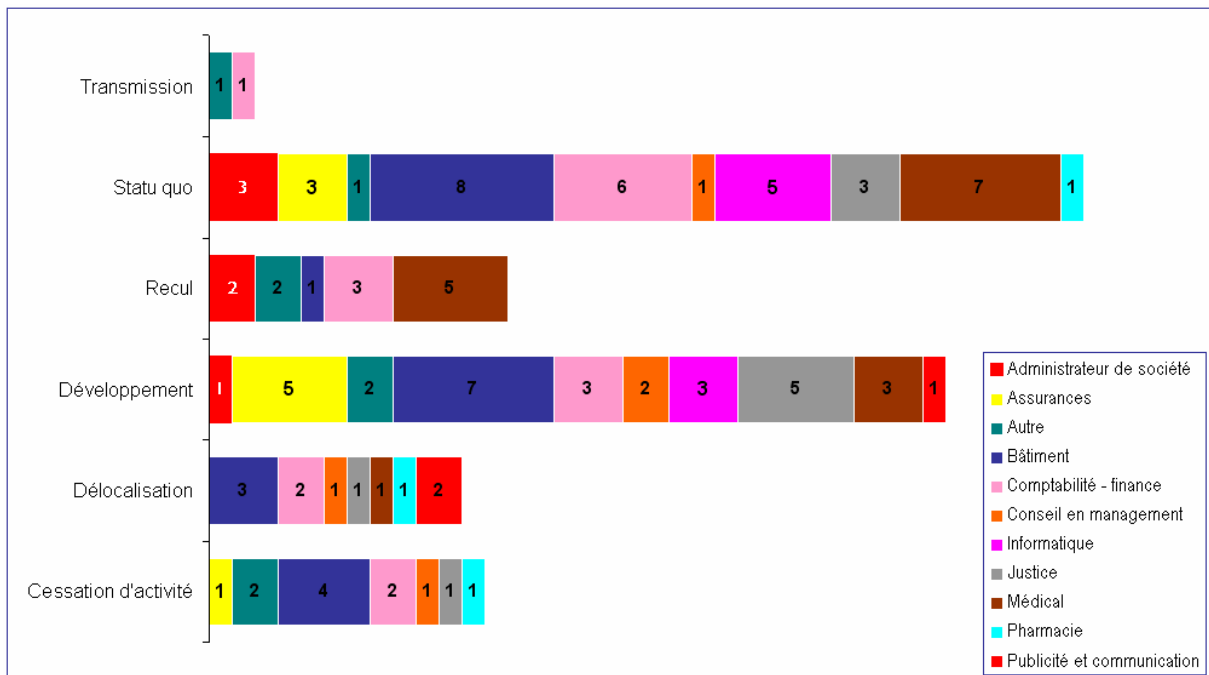
**Commentaires des panels :**

- ❑ Mobilité / parking et coût de l'immobilier sont les 2 faiblesses principales.
- ❑ Elles ont un effet sur le niveau de charges des entreprises bruxelloises (40 % de plus que dans les autres régions) et conditionnent leur rentabilité ainsi que le niveau des honoraires. La Région Bruxelles - Capitale peut certainement intervenir par le biais de la fiscalité.
- ❑ La présence des fonctionnaires européens contribue à la flambée des prix.

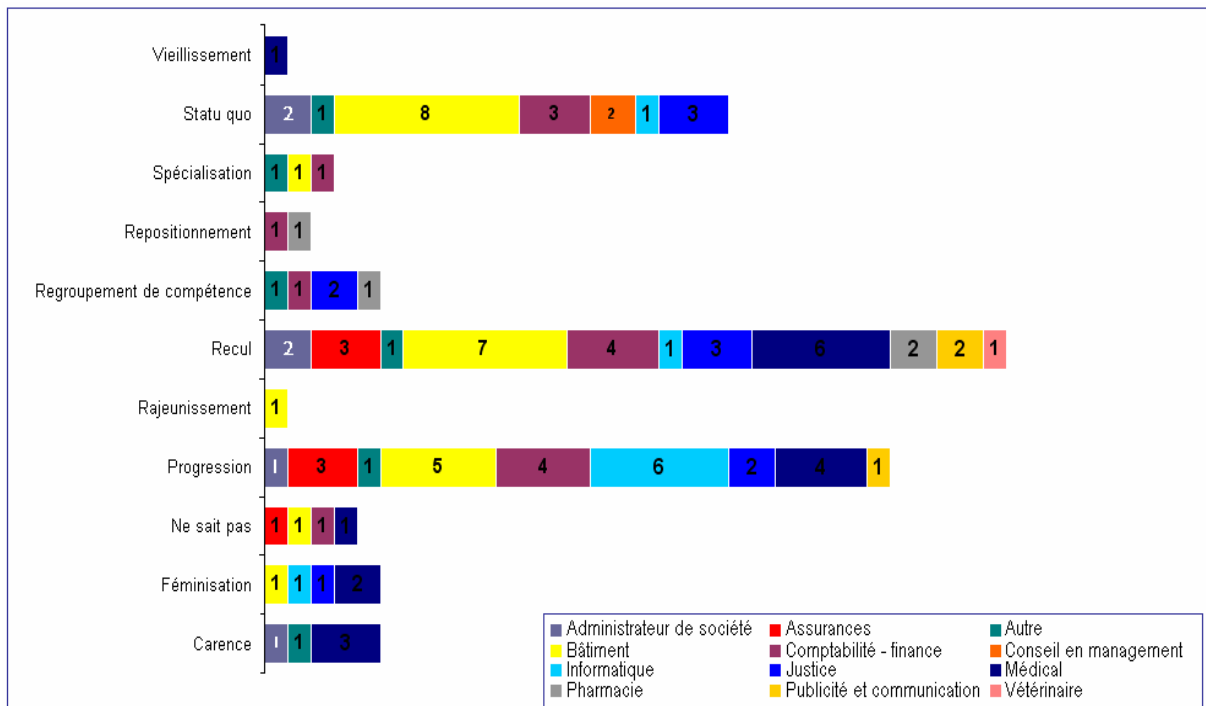
**En tant qu'autorité (vision détaillée)****En tant qu'autorité (vision agrégée)**

**Commentaires des panels :**

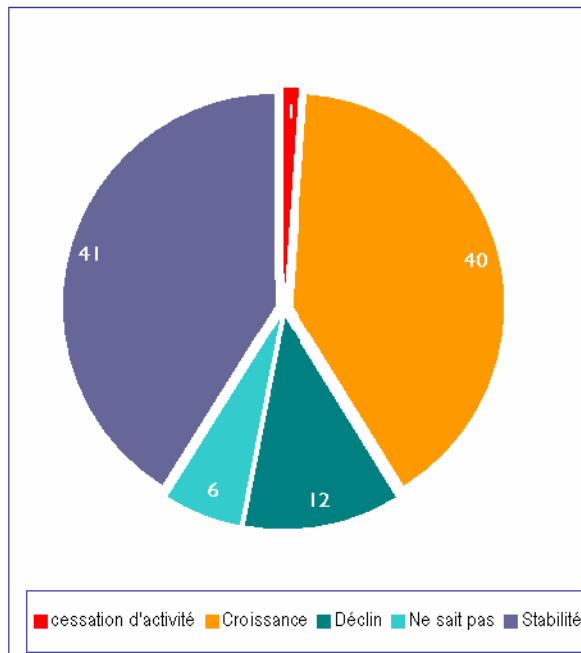
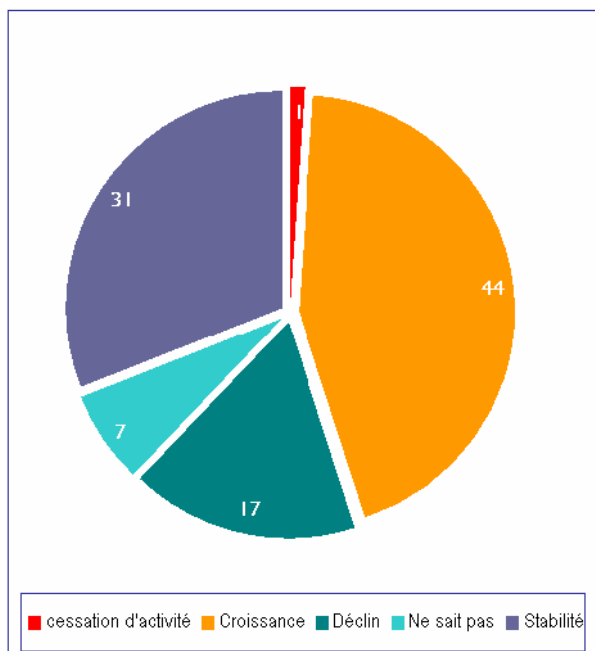
- ❑ Absence de dialogue entre la Région Bruxelles - Capitale et les professions libérales et intellectuelles.
- ❑ Manque de démarche entrepreneuriale de la part des professions libérales et intellectuelles. Traditionnellement, il s'agissait de services rendus plutôt que gagner de l'argent.
- ❑ Les instituts, ordres, associations sont peut-être responsables de ce manque d'esprit d'entreprise. Il faut changer les mentalités et envisager une forme de « démarche davantage commerciale » vers les PME.

**3.5 QUELLES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ?****Comment envisagez-vous l'avenir de votre entreprise ?****Commentaires des panels :**

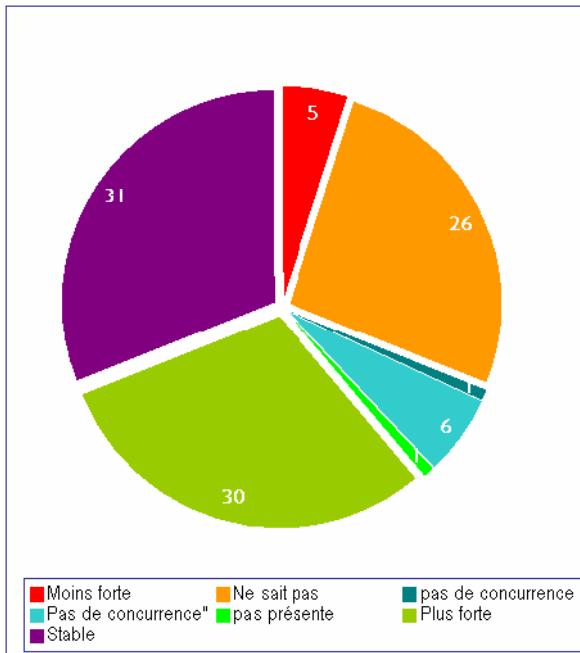
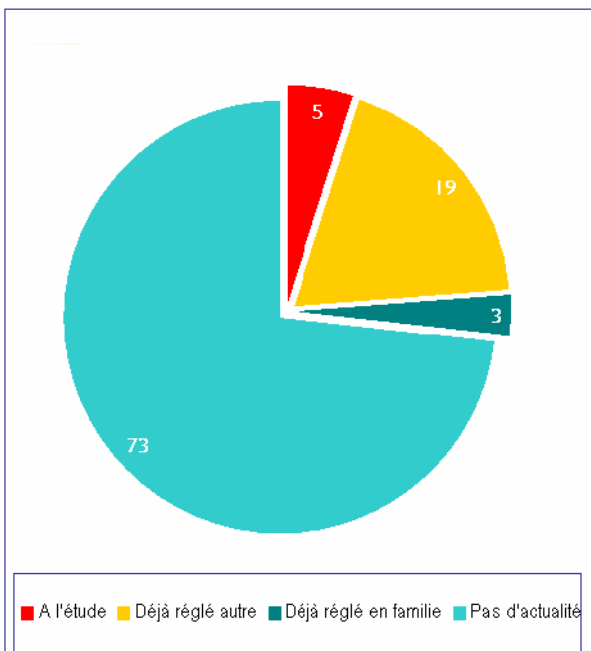
- ❑ Le statu quo est considéré comme révélateur du manque de vision entrepreneuriale typique des professions libérales et intellectuelles et donc plutôt connoté négatif.
- ❑ Les professions libérales et intellectuelles, pionnières de la société du savoir et de la connaissance, doivent faire le constat qu'il n'est plus possible de travailler en étant seul, en généraliste. Il faut aller vers des formules de partenariat, cultiver l'approche réseau dans et hors Région Bruxelles – Capitale, et même hors Belgique. Or, ce propos est souvent en opposition avec l'approche généralement individualiste des professions libérales et intellectuelles.

**Comment envisagez-vous l'avenir de votre profession ?****Commentaires des panels:**

- Etonnement du manque d'importance accordée au thème de la féminisation. Dans le secteur médical, notamment, la majorité des étudiants sont aujourd'hui des étudiantes.
- Le recul annoncé démontre le manque d'ambition du secteur.
- Le bruxellois ne se déplace guère pour travailler.
- Les jeunes ne veulent plus créer d'entreprise, ne veulent plus prendre de risque. Ils préfèrent travailler dans une structure existante.

**Comment percevez-vous l'évolution de votre volume d'affaires ?****Comment percevez-vous l'évolution de votre nombre de clients ?****Commentaires des panels**

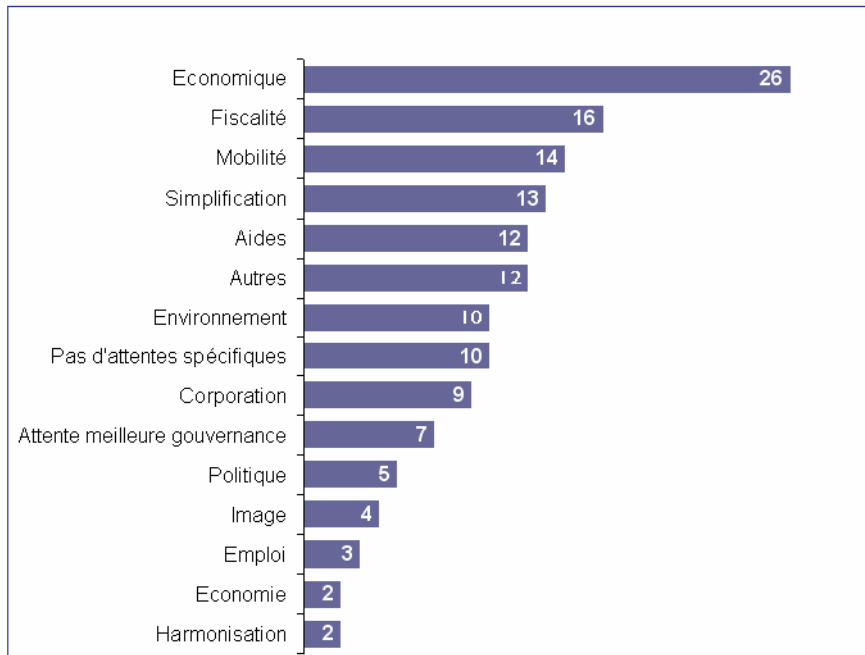
- Contexte économique actuel, tout à fait défavorable, est responsable de la vision plutôt négative (la stabilité est, pour la plupart des participants, considérée comme négative).

**Comment percevez-vous l'évolution de la pression de la concurrence ?****Qu'en est-il de votre succession ?****Commentaires des panels :**

- Résultats à mettre en corrélation avec la question précédente.
- En période économique difficile, on se soucie davantage de la concurrence. Mais qu'est-ce que la concurrence dans les professions libérales et intellectuelles ?
- Thème de la transmission ou succession :
  - Ne se pose pas dans certaines professions comme les notaires ou les avocats qui travaillent en général en associations.

- Réel problème pour d'autres : des structures d'accompagnement existent mais sont méconnues => problème information.

**Quelles sont, pour l'avenir, vos attentes sur le plan professionnel ?**

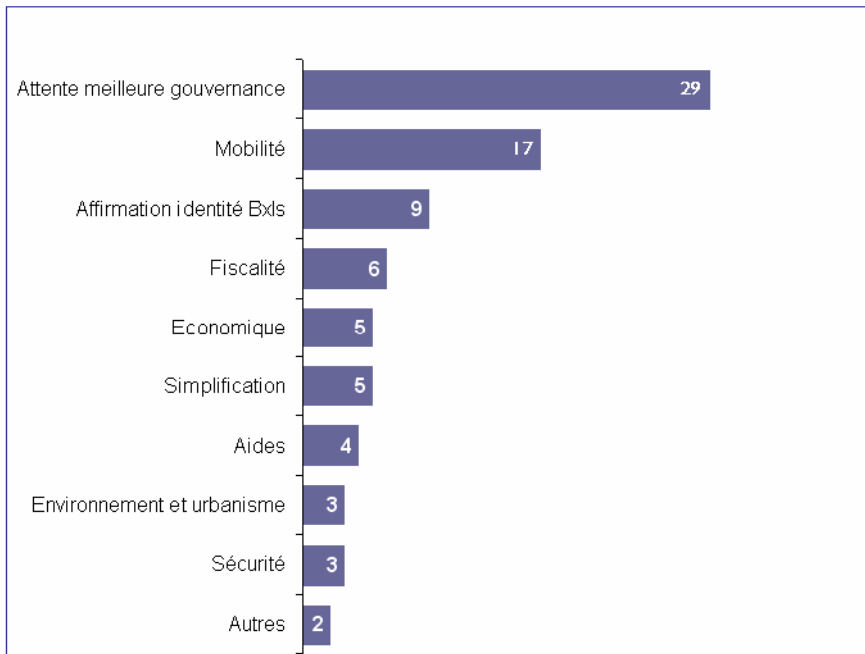


**Avis des panels – leurs attentes :**

- Meilleures formations
- Fiscalité (directe et indirecte) plus favorable et surtout immobilière
- Clarté juridique (3 régions et 19 communes avec des particularités ou des différences juridiques marquantes)
- Solution au problème de la mobilité et du parking
- Revalorisation du statut des professions libérales
- Mesures favorisant l'établissement d'entreprises nouvelles
- Facilités pour le bruxellois travailleur et résidant (crèches, gardes d'enfants notamment dans le cadre de la féminisation des professions)
- Aides et stimulants à la création d'emploi

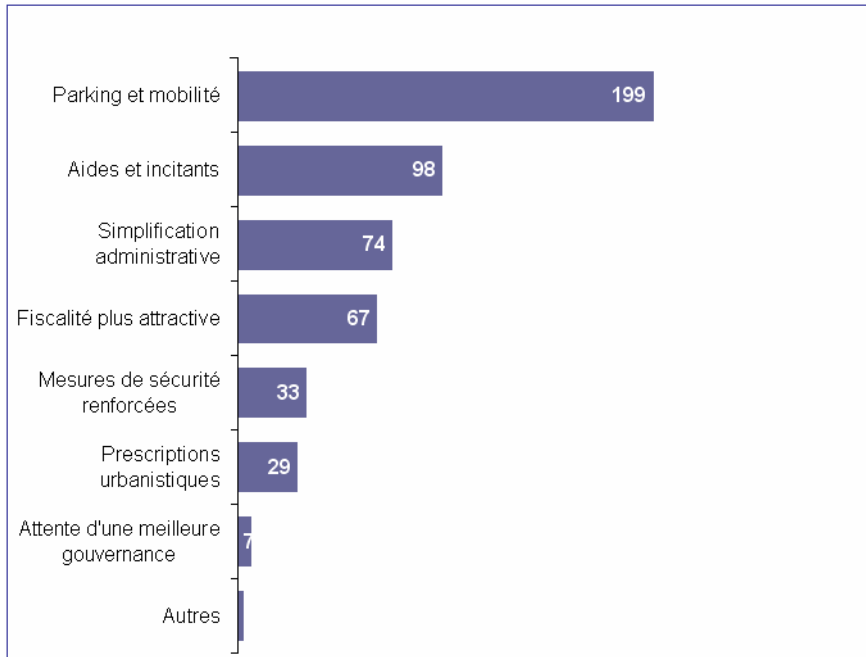
### 3.6 QUELLES ATTENTES VIS-À-VIS DE L'AUTORITÉ RÉGIONALE ?

**Quelles recommandations politiques voudriez-vous adresser aux autorités de la Région Bruxelles - Capitale ?**



#### Recommandations des panels:

- Meilleure information de la Région Bruxelles - Capitale vers les professions libérales et intellectuelles via les associations professionnelles, ordres, instituts sur tout ce qui existe en termes d'aides, incitants, subsides...
- Faire cesser la « discrimination » par rapport aux autres entreprises
- Information, promotion (faire connaître, créer des liens) de la Région Bruxelles - Capitale vers les entreprises et les citoyens du rôle, des spécialisations, de l'aide que peuvent apporter les différentes professions libérales aux entreprises.
- Stimulants création d'associations, de réseaux
- Reconnaissance de l'existence du secteur par l'adjonction verbale dans la dénomination du Ministre de tutelle : ex. : économie, emploi... et professions libérales et intellectuelles.
- Parking/mobilité : appliquer un système favorable aux bruxellois (vignettes, péage pour les non bruxellois – s'inspirer des systèmes utilisés à Londres, Vienne...)
- Meilleure offre de transport en commun
- Révision du cahier des charges de City Parking
- Chicaneries communautaires à arrêter : pas du tout prioritaires et lassantes.
- Assouplissement règles urbanistiques

**Qu'attendez-vous de la Région de Bruxelles - Capitale ?****Recommandations des panels :**

- Politique de mobilité/parking cohérente et efficace
- Incitants fiscaux accessibles aux professions libérales et intellectuelles
- Suppression des taxes (le plus souvent communales) qui n'existent pas ailleurs (surfaces, ordinateurs, soupiraux...)
- Uniformiser les taxes communales : 19 communes = 19 règles différentes
- Eviter concurrence Etat, Région, Commune au niveau fiscal
- Simplification administrative
- Rendre l'immobilier accessible aux personnes qui travaillent à Bruxelles et ne peuvent y vivre => ramener une classe moyenne à Bruxelles entre quartiers pauvres et quartiers riches.
- Aides et subsides accessibles aux professions libérales et intellectuelles (s'inspirer de la Région Wallonne)
- Création de centre(s) d'affaires multidisciplinaire(s) dans le domaine des professions libérales et intellectuelles.
- Favoriser la création de réseaux
- Favoriser l'établissement de professionnels allochtones
- Favoriser la formation continuée

### 3.7 CONCLUSIONS DES PANELS

Les principales conclusions émises par les participants sont :

- Se réjouissent de l'initiative de l'enquête.
- Espèrent que la voix du secteur sera entendue, que l'enquête servira à changer l'image des professions libérales.
- Soulignent que « le monde économique a changé et il faut le dire ». Il est urgent de mettre en place des mesures pour restaurer l'attractivité de Région Bruxelles - Capitale qui doit être ou redevenir centre de connaissance et d'expertise non seulement au niveau de la Belgique, mais aussi international.
- Quant au secteur des professions libérales et intellectuelles, il doit être et être reconnu comme celui qui apporte une réelle valeur ajoutée, une meilleure qualité de vie à toute une région.
- Pour atteindre ce but, les actions de partage d'expérience sont des initiatives favorables.

## 4 CONCLUSIONS

---

### 4.1 CONCLUSIONS RELATIVES À L'ANALYSE QUANTITATIVE

Du point de vue de l'emploi, avec plus de 68.000 personnes occupées, le secteur des professions libérales et intellectuelles constitue une véritable spécialisation de la structure économique de la Région Bruxelles – Capitale. Elle est essentiellement due à une surreprésentation des métiers relatifs à l'accompagnement des entreprises et, dans une moindre mesure, de la justice. A contrario, on note une faiblesse relative des professions médicales.

Cette spécialisation est due à l'importance de l'emploi salarié dans les secteurs évoqués. Par contre, on note une carence relative des indépendants (personnes physiques). Celle-ci est d'autant plus marquée lorsqu'on effectue la comparaison par rapport aux deux provinces du Brabant. On peut, dès lors supposer qu'une part significative des prestataires actifs sur Bruxelles est domiciliée et, dès lors installée pour les personnes physiques, en-dehors de la Région.

Au total, et contrairement au bilan établi pour l'emploi, on enregistre un déficit relatif du nombre d'« entreprises » dans le secteur des professions libérales et intellectuelles. Celui-ci résulte directement du constat émis précédemment.

Sur la période 2000 – 2006, si le secteur des professions libérales et intellectuelles a enregistré une croissance de l'emploi, celle-ci fut nettement inférieure à celle enregistrée au niveau national. Ainsi, sur cette période, le secteur a gagné 4.961 emplois. Toutefois, avec le taux de croissance national, ce gain aurait été de 13.055 emplois, et de 23.014 emplois avec le taux enregistré pour le Brabant flamand. En Région bruxelloise, le secteur témoigne ainsi d'un déficit de croissance majeur.

Cette faiblesse est d'autant plus marquée que ce sont les secteurs dans lesquels la Région bruxelloise est spécialisée qui affichent le plus important déficit de croissance.

Vis-à-vis des deux provinces du Brabant, où le secteur des professions libérales et intellectuelles témoigne de croissances particulièrement soutenues, on peut émettre deux hypothèses. Primo, elles bénéficient de transferts d'activités au départ de Bruxelles. Secundo, elles sont privilégiées lors d'une première installation.

### 4.2 CONCLUSIONS RELATIVES À L'ANALYSE QUALITATIVE

Le choix de s'implanter en Région Bruxelles – Capitale dans le chef des professions libérales et intellectuelles résulte d'abord de l'ancrage bruxellois, ce qui révèle d'une décision prise « à l'évidence » mais non d'un réel processus de choix. L'attractivité économique arrive en second plan.

Du point de vue l'activité professionnelle, le premier atout de la Région bruxelloise est son caractère (et potentiel) métropolitain. Par contre, la vie culturelle est le premier atout vis-à-vis du choix résidentiel.

Tant vis-à-vis de l'activité professionnelle que de la fonction résidentielle, la mobilité est, de loin, la première faiblesse de la Capitale. La fiscalité est le premier reproche formulé à la Région bruxelloise en tant qu'autorité.

Par rapport aux perspectives économiques, les professions libérales et intellectuelles témoignent d'une vision très mitigée qui pourrait aussi traduire un manque de pro activité entrepreneuriale du secteur.

La première recommandation formulée à l'attention des décideurs bruxellois concerne l'amélioration de la gouvernance. Mais, il y a aussi celle d'une promotion du secteur des libérales et intellectuelles.

Au niveau des attentes vis-à-vis de l'autorité régionale, il y a d'abord une amélioration de la mobilité. Ensuite, vient la question des aides face à un sentiment d'une situation de discrimination négative, tant sectorielle que territoriale.

## 5 RECOMMANDATIONS

---

### *Préambule*

Afin de formuler quelques recommandations, nous nous sommes inspirés des ressentis exprimés lors des deux panels. Nous avons limité les propositions aux domaines de compétence plus spécifiquement régionaux. Bien qu'ayant un souci de réalisme, nous ne sommes, évidemment, pas techniciens des différentes matières évoquées. Dès lors, chacune des recommandations nécessiterait une étude plus approfondie.

Elles sont présentées suivant cinq thématiques :

- Les aides
- La mobilité
- L'implantation (urbanisme et immobilier)
- L'animation économique
- La gouvernance

### 5.1 LES AIDES

#### *Constat général*

Les professions libérales et intellectuelles subissent une situation de discrimination négative en matière d'aides et de subventions. Ce constat résulterait, notamment, d'une perception encore très présente dans l'« inconscient collectif » d'un secteur particulièrement rémunérateur, qui ne correspond plus forcément à la réalité.

Cette perception du secteur semble amplifiée par une mauvaise information. Ainsi, par exemple, les modifications intervenues en août 2008 sur les aides aux investissements généraux devenues accessibles à certaines professions libérales semblent ignorées. De même, le fonctionnement du fonds bruxellois de garantie, revu récemment, semble méconnu.

#### *Recommandations*

- Mettre en place une campagne d'information spécifiquement dédiée aux professions libérales sur le sujet des aides.
- Organiser une table ronde avec les différents acteurs concernés afin d'étudier l'accès à certaines aides dont elles sont actuellement systématiquement exclues (aides à la consultance, aux études de faisabilité, à la réduction des nuisances et pollution, ...).
- Assouplir les conditions d'accès aux aides à la formation.

### 5.2 LA MOBILITÉ

#### *Constat général*

Se déplacer en région bruxelloise est particulièrement difficile. A cette lapalissade, il faut en ajouter une autre : en matière de mobilité, satisfaire tous les besoins est impossible. Et pourtant, les contraintes et charges liées aux besoins professionnels de déplacements et de stationnements sont particulièrement pénalisantes pour les professions libérales et intellectuelles, surtout lorsqu'elles sont confrontées à la nécessité de petits et fréquents trajets. Les pistes de réponse, à défaut de solution unique, se situent tant du côté de l'organisation de la mobilité que de l'évolution des comportements.

#### *Recommandations*

- Etude de la mise en place d'un « passeport mobilité » réservé aux professions libérales qui pourrait inclure, sous une seule formule et à un coût forfaitaire (par exemple celui d'un abonnement de la STIB) :

- Un « disque bleu professions libérales » donnant droit à une demi-heure gratuite dans toutes les zones à horodateur (ce qui implique une négociation avec les autorités locales),
- Un abonnement à la STIB,
- Un abonnement à Cyclocity.

La logique d'une formule combinée est indispensable à l'objectif de susciter un changement de comportement.

- L'étude, avec les compagnies de taxi, de la mise en place d'un forfait spécifique pour les petits déplacements (plan taxi).
- De manière générale, on enregistre une forte sensibilité en regard de mesures pénalisant davantage l'entrée en Région bruxelloise en voiture qui sortent cependant du cadre de cette réflexion.

## 5.3 L'IMPLANTATION

### *Constat général*

L'implantation de professions libérales et intellectuelles en Région bruxelloise se heurte à deux contraintes majeures qui, vis-à-vis de la périphérie, paraissent particulièrement discriminantes : le coût de l'immobilier et les règles de l'urbanisme.

De ce point de vue deux précisions s'imposent. Primo, afin de maintenir une diversité fonctionnelle et de protéger le logement, fonction souvent mise en péril par les autres usages non résidentiels, des normes en matière de réalisation de bureaux ont été définies. Le territoire régional bruxellois a ainsi été découpé en une centaine de mailles qui précisent, pour chacune d'entre elles, s'il existe encore un solde positif de surfaces de bureaux admissibles. C'est la « CASBA », la carte des soldes de bureaux admissibles. Cette carte évolutive est mise à jour par l'administration régionale de l'urbanisme en fonction des permis d'urbanisme exécutés en matière de bureau. Secundo, la construction d'emplacements de stationnement hors voirie est également limitée. Pour rappel, dans les années 70, face à l'explosion de l'usage de la voiture, la circulaire De Saeger imposait un emplacement par logement et un emplacement par 50 m<sup>2</sup> de surface de bureau. Une trentaine d'années plus tard, face à la saturation et vu l'évolution des conceptions urbanistiques, la norme fut inversée : la circulaire Draps déterminait un quota maximum d'emplacements de parcage. Cette circulaire n'est plus d'application depuis le 3 janvier 2007 et les emplacements de parcage sont déterminés par le titre VIII du Règlement régional d'urbanisme (RRU). L'arbitrage s'applique au cas par cas, lors de l'instruction des demandes de certificats et permis d'urbanisme relatifs à des constructions neuves ou reconstructions d'immeubles.

### *Recommandations*

- Favoriser l'investissement immobilier à travers les aides en privilégiant l'implantation professionnelle au lieu du domicile. En effet, face à une propension croissante à fuir Bruxelles tant pour y habiter que pour exercer une activité professionnelle, promouvoir le travail à domicile peut constituer un élément de stabilité. Dès lors, une majoration de l'aide à l'investissement pourrait s'envisager, notamment lorsque celui-ci porte sur la réhabilitation d'immeuble.
- Assouplir certaines règles d'urbanisme. En effet, celles-ci paraissent contraignantes vis-à-vis de petites réalisations, au risque de dissuader l'investissement.
- Encourager la mixité. Dans la réalisation de projets résidentiels, au-delà d'une certaine taille, on pourrait obliger la réalisation d'espaces dédiés à l'accueil des professions libérales.
- Réaliser des équipements spécifiquement destinés à l'accueil des professions libérales. Ces dernières années, la Région Bruxelles - Capitale a réalisé différents centres d'entreprises, dont certains avec une thématique. Dans la même optique, des espaces spécifiquement dédiés à l'accueil des professions libérales et intellectuelles pourraient être développés afin de favoriser la création d'activités dans le domaine.

## 5.4 L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

### *Constat général*

L'animation économique recouvre l'ensemble des actions destinées aux chefs d'entreprises et porteurs de projets afin de promouvoir le développement économique local. Or, bien que généralement organisées en fédérations sectorielles,

les titulaires de professions libérales et intellectuelles semblent témoigner d'un grand isolement, particulièrement face aux spécificités du contexte bruxellois C'est pourquoi initier une dynamique « transectorielle » paraît pertinent.

### **Recommandations**

- ❑ Promouvoir le secteur des professions libérales. Les professions libérales constituent un réseau de prestataires de services de proximité extrêmement dense et diversifié, garant du bon fonctionnement sociétal. Elles sont aussi un vecteur d'acquisition et de transmission de la connaissance. C'est à ces titres qu'elles pourraient effectivement être l'objet d'une promotion spécifique.
- ❑ Favoriser la mise en réseau. Face à l'isolement, une politique de mise en réseau des acteurs bruxellois pourrait être développée. Nous pensons, par exemple, à une initiative comme le programme PLATO développé par les CCI wallonnes qui consiste en un accompagnement des PME qui a pour objectifs l'échange d'expériences, le transfert d'expertises et le parrainage au départ de rencontres périodiques en petits groupes animés par un professionnel.

## **5.5 LA GOUVERNANCE**

### **Constat général**

A l'instar d'autres groupes constitués, lors des panels, les professions libérales ont témoigné d'une défiance certaine vis-à-vis du politique en tant que gestionnaire de la cité. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le bien-fondé de la chose mais bien de la constater.

### **Recommandations**

- ❑ Une harmonisation de la fiscalité locale. La multiplication des « petites taxes » (ordinateurs, enseignes,...), généralement d'ordre communal, est perçue comme très agaçante. Si une harmonisation complète à l'échelle régionale paraît utopique, peut-être, serait-il possible de définir un « cadre de taxation » commun à la région bruxelloise afin que les différences entre communes ne se situent qu'au niveau des montants mais plus à celui de la chose taxée, un peu sur le principe des additionnels. Le transfert de certaines perceptions du niveau communal vers la Région va dans le même sens.
- ❑ Mettre en place les assises des professions libérales et intellectuelles. Nous reprenons ici une recommandation déjà formulée au niveau des aides.

## 6 ANNEXES

### Codes INASTI retenus

Code	Définition
501	Médecins, chirurgiens
502	Dentistes
503	Pharmaciens
504	Vétérinaires
505	Paramédical
506	Enseignement
507	Sciences
508	Lettres
509	Arts
510	Artistes
514	Avocats
515	Notaires
516	Huissiers de justice
517	Géomètres, ingénieurs, experts, comptables
518	Architectes
519	Professions diverses à caractère intellectuel
530 à 579	Administrateur

### Codes NACE retenus

Secteur	NACE-BEL 2003	NACE-BEL 2008	Définition
Pharmacie	52.310	47.730	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
Gestion	67.120	66.199	Gestion de portefeuilles et de fortunes
Gestion	67.130	66.199	Autres auxiliaires financiers
Assurance	67.201	66.220	Activités des agents et courtiers d'assurances
Assurance	67.202	66.210	Évaluation des risques et dommages
Assurance	67.203	66.290	Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite
Bâtiment	70.311	68.311	Intermédiation en achat, vente et location de biens immobiliers pour compte de tiers
Bâtiment	70.312	68.312	Estimation et évaluation de biens immobiliers pour compte de tiers
Bâtiment	70.321	81.100	Administration d'immeubles résidentiels
Bâtiment	70.322	81.100	Administration d'autres biens immobiliers
Informatique	72.100	62.020	Conseil informatique
Informatique	72.210	58.290	Édition d'autres logiciels
Informatique	72.220	62.010	Programmation informatique
Informatique	72.300	63.110	Traitement de données, hébergement et activités connexes
Justice	74.111	69.101	Avocats
Justice	74.112	69.102	Notaires
Justice	74.113	69.103	Huissiers de justice
Justice	74.114	69.109	Autres activités juridiques
Gestion	74.121	69.202	Comptables
Gestion	74.122	69.201	Experts-comptables
Gestion	74.123	69.203	Reviseurs d'entreprises
Gestion	74.124	69.201	Conseillers fiscaux
Conseil Entreprise	74.131	73.200	Études de marché et sondages d'opinion
Conseil Entreprise	74.141	70.210	Conseil en relations publiques et en communication

Conseil Entreprise	74.142	70.220	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
Bâtiment	74.201	71.111	Activités d'architecture de construction
Bâtiment	74.202	71.122	Activités des géomètres
Bâtiment	74.203	71.121	Activités d'ingénierie et de conseils techniques, sauf activités des géomètres
Conseil Entreprise	74.401	73.110	Activités des agences de publicité
Conseil Entreprise	74.501	78.100	Agences de placement de main-d'oeuvre
Conseil Entreprise	74.852	74.300	Traduction et interprétation
Conseil Entreprise	74.873	82.910	Agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle
Bâtiment	74.874	71.112	Activités d'architecture d'intérieur
Conseil Entreprise	74.879	82.990	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.
Medical	85.120	86.210 & 86.220	Pratique médicale
Medical	85.130	86.230	Pratique dentaire
Medical	85.141	86.901	Activités des laboratoires médicaux
Medical	85.142	86.903	Transport par ambulance
Medical	85.143	86.909	Activités paramédicales
Medical	85.144	86.905	Activités de revalidation ambulatoire
Medical	85.145	86.902	Activités des centres de collecte de sang, des banques de sang et d'organes
Medical	85.146	86.909	Kinésithérapeutes
Vétérinaire	85.200	75.000	Vétérinaires
Autre	92.311	90.011	Artistes indépendants

Enquête menée par : .....  
 .... / .... / .....

Date de l'entretien :

### Introduction

A la demande du Ministre de l'Economie, de l'Emploi et de la Recherche Scientifique Benoît Cerexhe, la Chambre des Classes Moyennes au sein du Conseil Economique et Social de la Région de Bruxelles Capitale a initié une étude sur « Les professions libérales et intellectuelles dans la Région de Bruxelles Capitale ».

Le secteur des professions libérales et intellectuelles, en constante augmentation, s'inscrit bien dans l'évolution de notre économie vers une société de services à haute valeur ajoutée. Il est, de plus, créateur de nombreux emplois et donc de richesse pour la Région.

Conscients de l'importance de ce secteur d'activité pour l'économie de la région, le Ministre et la Chambre des Classes Moyennes ont souhaité aller à la rencontre de ces professionnels afin de mieux connaître leur situation spécifique et de leurs préoccupations.

C'est donc dans ce cadre, en tant que représentant d'une de ces professions libérales et intellectuelles que j'aimerais vous poser quelques questions qui devraient permettre aux responsables régionaux de mieux appréhender votre réalité quotidienne.

Je puis vous assurer de la confidentialité de cette étude. D'ores et déjà merci pour votre aide.

### Coordonnées

Nom : .....

Prénom : ..... Langue :

Secteur :

<input type="radio"/>	Médical
<input type="radio"/>	Pharmacie
<input type="radio"/>	Vétérinaire
<input type="radio"/>	Justice
<input type="radio"/>	Bâtiment
<input type="radio"/>	Administrateur de société
<input type="radio"/>	Autre

Métier :

Adresse : ..... Cp : ..... Localité : .....

Numéro d'entreprise : .....

Téléphone : ..... Email : .....

### Activité

1. Depuis quand exercez-vous votre activité professionnelle ? .....

2. Date d'installation à Bruxelles (si différente de la date de début) .....

3. Exercez-vous votre activité professionnelle en  Personne physique ?  Société ?

S'il s'agit d'une société de quel type :  SA ?  SPRL ?  SNC ?  SC ?  SCA ?  SCRL ?  SCS ?  Autre ?

Depuis quand ? .....

Nom de la société : .....

3. **Avez-vous une spécialité ? Un domaine de compétence particulier ?**  Ne souhaite pas répondre

---

4. **Avez-vous d'autres activités professionnelles ?**  Oui  Non  Ne souhaite pas répondre

Si oui, pouvez-vous les décrire brièvement ?

---



---

5. **Résidez-vous en Région de Bruxelles Capitale ?**  Oui  Non  Ne souhaite pas répondre

Si non, pourquoi ? ICI PLUTOT PROPOSER UN TABLEAU A CHOIX MULTIPLES

---



---

6. **Etes-vous domicilié sur votre lieu d'activité professionnelle ?**  Oui  Non  Ne souhaite pas répondre

Si non, pourquoi ?

7. **Quelles sont les raisons qui vous ont incité à vous installer à Bruxelles ?**  Ne souhaite pas répondre

Cochez 5 incitants en les numérotant de 1 à 5 (1 étant l'incitant principal)

<input type="radio"/> Lieu de résidence	<input type="radio"/> Présence HQ sociétés internationales	<input type="radio"/> Qualité de la vie
<input type="radio"/> Etudes faites à Bruxelles	<input type="radio"/> Proximité administrations	<input type="radio"/> Qualité de l'urbanisme
<input type="radio"/> Tradition familiale	<input type="radio"/> Place to be	<input type="radio"/> Sécurité
<input type="radio"/> Opportunité (reprise cabinet, bureau...)	<input type="radio"/> Infrastructure	<input type="radio"/> Environnement
<input type="radio"/> Centre névralgique des affaires	<input type="radio"/> Mobilité	<input type="radio"/> Qualité des collaborateurs
<input type="radio"/> Capitale de la Belgique	<input type="radio"/> Fiscalité	<input type="radio"/> Facilité de recrutement collaborateurs
<input type="radio"/> Capitale européenne	<input type="radio"/> Politique d'établissement	<input type="radio"/> Niveau de vie
<input type="radio"/> Potentiel de clients important	<input type="radio"/> Mesures de soutien régionales	<input type="radio"/> Niveau des honoraires/rémunérations
<input type="radio"/> Présence instances internationales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/> Autre : .....		

8. **Quels sont selon vous les atouts de la Région de Bruxelles Capitale ?**  Ne souhaite pas répondre

Cochez 3 atouts (dans chaque catégorie) en les numérotant de 1 à 3 (1 étant l'atout principal)

En tant qu'autorité	En tant que lieu d'habitation	En tant que lieu de travail
<input type="radio"/> Politique d'établissement	<input type="radio"/> Vie culturelle	<input type="radio"/> Concentration forces vives
<input type="radio"/> Fiscalité	<input type="radio"/> Vie associative	<input type="radio"/> Concentration confrères,
<input type="radio"/> Aides et incitants régionaux	<input type="radio"/> Mode, design et shopping	<input type="radio"/> Mobilité
<input type="radio"/> Stimulants pour l'emploi	<input type="radio"/> Sécurité	<input type="radio"/> Parking
<input type="radio"/> Formalités administratives	<input type="radio"/> Urbanisme	<input type="radio"/> Capitale de la Belgique
<input type="radio"/> Législation urbanistique	<input type="radio"/> Environnement	<input type="radio"/> Capitale européenne
<input type="radio"/> Législation environnementale	<input type="radio"/> Mobilité	<input type="radio"/> Siège organisations
<input type="radio"/> Autre	<input type="radio"/> Parking	<input type="radio"/> Facilité recrutement
<input type="radio"/>	<input type="radio"/> Autre	<input type="radio"/> Sécurité
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> Autre

## 9. Quelles sont selon vous les faiblesses de la Région de Bruxelles Capitale ?

 Ne souhaite pas répondre

Cochez 3 faiblesses (dans chaque catégorie) en les numérotant de 1 à 3 (1 étant la faiblesse principale)

En tant qu'autorité	En tant que lieu d'habitation	En tant que lieu de travail
<input type="radio"/> Politique d'établissement	<input type="radio"/> Vie culturelle	<input type="radio"/> Concentration forces vives
<input type="radio"/> Fiscalité	<input type="radio"/> Vie associative	<input type="radio"/> Concentration confrères,
<input type="radio"/> Aides et incitants régionaux	<input type="radio"/> Mode, design et shopping	<input type="radio"/> Mobilité
<input type="radio"/> Stimulants pour l'emploi	<input type="radio"/> Sécurité	<input type="radio"/> Parking
<input type="radio"/> Formalités administratives	<input type="radio"/> Urbanisme	<input type="radio"/> Capitale de la Belgique
<input type="radio"/> Législation urbanistique	<input type="radio"/> Environnement	<input type="radio"/> Capitale européenne
<input type="radio"/> Législation environnementale	<input type="radio"/> Mobilité	<input type="radio"/> Siège organisations
<input type="radio"/> Autre	<input type="radio"/> Parking	<input type="radio"/> Facilité recrutement
<input type="radio"/>	<input type="radio"/> Autre	<input type="radio"/> Sécurité
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> Autre

10. Votre entreprise est-elle autonome ?  Oui  Non Ne souhaite pas répondreSi non, appartient à quel groupe ?.....  
(national/international)11. Avez-vous développé des partenariats, des associations formelles ou informelles ?  Oui  Non  Ne souhaite pas répondre

Si oui, pouvez-vous préciser ?

.....

.....

.....

## Vision d'avenir

## 12. Comment envisagez-vous l'avenir de votre entreprise?

 Ne souhaite pas répondre

Entourez la réponse la plus probable

Nature	Raison	Echéance
Développement		
Statu quo		Dans l'année
Délocalisation		Dans les 2 ans
Déménagement		Endéans 2 à 5 ans
Cessation d'activité		Dans + de 5 ans
Création filiale(s) locale(s)		
Création filiale(s) délocalisée(s)		
Transmission		
Autre		

13. Etes-vous propriétaire de l'immeuble dans lequel vous exercez votre profession ?  Oui  Non  Ne souhaite pas répondre

PLACER CETTE QUESTION APRES LA 6

**14. Comment voyez-vous l'avenir de votre profession en Région Bruxelles Capitale?** Ne souhaite pas répondre

Entourez la réponse la plus probable

Nature	Raison	Echéance
Progression		Dans l'année
Recul		Dans les 2 ans
Statu quo		Endéans 2 à 5 ans
Carence		Dans + de 5 ans
Pléthore		
Rajeunissement		
Vieillessement		
Féminisation		
Internationalisation		
Spécialisation		
Regroupement de compétence		
Autre		

**15. Quelles sont, pour l'avenir, vos attentes et/ou vos besoins sur le plan professionnel ?** Ne souhaite pas répondre

Attentes	Besoins

**16. Quelles recommandations politiques voudriez-vous adresser aux autorités de la Région Bruxelles Capitale ?** Ne souhaite pas répondre

.....

.....

.....

.....

## Marché

**17. Pouvez-vous décrire le type de clients - patients pour lequel vous travaillez ?** Ne souhaite pas répondre

- Grandes entreprises    Commentaires :  
.....
- PME    .....
- Particuliers  
.....
- ...
- Administrations
- Autres

18. Quelle est la localisation géographique de votre clientèle et de votre concurrence ?  Ne souhaite pas répondre

Clientèle		Concurrence	
Local	..... %	Local	..... %
Régional	..... %	Régional	..... %
National	..... %	National	..... %
International :		International :	
Europe	..... %	Europe	..... %
Hors Europe	..... %	Hors Europe	..... %

19. Quels sont les principaux critères de choix de votre clientèle (patientèle) ?  Ne souhaite pas répondre

Cochez 3 critères en les numérotant de 1 à 3 (1 étant le critère principal)	.....	Notoriété
		.....
	.....	Savoir faire particulier
	.....	Prix
	.....	Taille de l'entreprise
	.....	Solution globale
	.....	Connaissance de langues étrangères
	.....	Autre

20. Quel est le comportement habituel de votre clientèle (patientèle) ?

Se déplace vers votre bureau  Vous reçoit dans ses installations  Indifférent

21. Comment percevez-vous l'évolution de votre volume d'affaires ?  Ne souhaite pas répondre

Croissance  Stabilité  Déclin  Ne sait pas

22. Comment percevez-vous l'évolution du nombre de vos clients ?  Ne souhaite pas répondre

Croissance  Stabilité  Déclin  Ne sait pas

23. Comment percevez-vous l'évolution de la pression de la concurrence ?  Ne souhaite pas répondre

Plus forte  Stable  Moins forte  Ne sait pas

Commentaire : .....

.....

.....

.....

24. Comment s'organise la succession de votre entreprise ?  Ne souhaite pas répondre

Pas d'actualité

Déjà réglé  Solution familiale  Autre solution

A l'étude

25. Pratiquez-vous une évaluation de vos prestations ?  Ne souhaite pas répondre

Emploi

26. Pouvez-vous indiquer le nombre de personnes que vous occupez (à l'exclusion de vous-même) ?  Ne souhaite pas répondre

	2004	2005	2006	2007	2008
Emploi					

27. Situation 2008 (à l'exclusion de vous-même) ?

Ne souhaite pas répondre

	Temps plein		Temps partiel	
	Prestataire	Auxiliaire	Prestataire	Auxiliaire
Emploi				

28. Rencontrez-vous des difficultés en terme de recrutement ?  Oui  Non

Ne souhaite pas répondre

Si oui, de quel ordre ?

---



---



---

29. Qu'attendez-vous de la Région de Bruxelles Capitale pour vous soutenir ou pour soutenir votre secteur ?

<input type="radio"/>	Stimulants pour la création d'entreprises
<input type="radio"/>	Stimulants pour l'emploi
<input type="radio"/>	Mesures de soutien / subsides / subventions
<input type="radio"/>	Simplification administrative
<input type="radio"/>	Fiscalité plus attractive
<input type="radio"/>	Politique de mobilité
<input type="radio"/>	Mesures de sécurité renforcées
<input type="radio"/>	Zones de parking
<input type="radio"/>	Zones piétonnières
<input type="radio"/>	Prescriptions urbanistiques
<input type="radio"/>	Transports en commun
<input type="radio"/>	Autres

30. Autres remarques ou commentaires :

---



---



---



---



---



---